

"Si l'Union Catholique des Cultivateurs n'existait pas il faudrait la fonder".

Hon. Ad. Godbout

LA TERRE

DE CHEZ NOUS

FAUTEUX A. A. BROOKE E-36
RUE SHERBROOKE 15-11-36
BIBLIOTHEQUE

l'invite tous les cultivateurs à entrer dans une association professionnelle : l'U.C.C.
L. E. le card. Villeneuve

Vol. VIII, No. 51

BULLETIN OFFICIEL DE L'U. C. C.

Québec, 16 sept. 1936

Sauvez votre peau

Les événements d'Espagne doivent nous faire réfléchir.

L'Espagne, patrie des théologiens et des philosophes, pays des sanctuaires et des madones, est en proie à la révolution.

L'Espagne, avec une population catholique — de nom du moins — dans la proportion de 98 p.c., est divisée contre elle-même, se déchire avec une furie indicible.

Les églises flambent, les prêtres sont égorgés, les monastères souillés, les cimetières profanés.

"Sept", le grand hebdomadaire catholique de France, fait dans sa dernière livraison, le bilan des massacres opérés par les partis de gauche depuis le commencement de la révolution.

"Cinq évêques massacrés, dont un brûlé vif, des centaines, peut-être des milliers de prêtres, religieux et religieuses assassinés, mutilés, outragés par des foules affolées de luxure et de sadisme, des sépultures profanées et ces squelettes de Carmélites alignés le long de leur couvent, la cigarette entre les dents, tandis que l'on joue à fusiller leurs cadavres, voilà pour l'instant le bilan religieux de la révolution espagnole".

"Il y a pourtant quelque chose de plus effarant encore, et c'est cette scène que nous ont transmise les agences photographiques : un peloton d'exécution fusillant froidement une grande statue du Christ-Roi qui se dresse bénissant au-dessus des foules".

Et ces scènes d'horreur, ces attentats contre la vie des personnes consacrées à Dieu, contre la loyauté du Christ, ces blasphèmes en paroles et en actes, tout cela se passe, remarquons-le bien, dans le pays qui s'enorgueillit de compter le plus fort pourcentage de catholiques de tous les peuples.

Catholicisme de façade? Certes, mais aussi catholicisme de sacristie.

Les catholiques espagnols, le clergé en tête, paient chèrement leur égoïsme social. Ils ont négligé les misères de leur temps; ils ont fait sourde oreille aux cris de la rue; ils se sont désintéressés du sort des classes laborieuses.

La révolution espagnole, c'est l'aboutissement logique des cinquante ans de misère méconnues, négligées, méprisées; c'est la conséquence inévitable d'une carence à peu près complète d'oeuvres sociales, d'associations professionnelles, fondées sur les principes catholiques et destinées à soulager la misère des classes laborieuses, à relever leurs conditions de vie et de travail.

De cet amas de haines et de misères, travaillé par le levain du Communisme, a surgi l'hydre de la révolution.

Conséquence : 100,000 tués; et le carnage continue.

* * *

Canadiens français, qui vous vous complaisez dans une fausse sécurité, prenez garde d'être réveillés en sursaut. Le péril communiste n'est pas un mythe; il existe chez vous comme en Espagne, en France, en Belgique, en Roumanie, en Chine, au Mexique. Il est dans la maison et vous n'y faites pas attention; vous vous obstinez à l'ignorer.

Vous vous obstinez surtout à lui laisser le champ libre en refusant de faire partie des oeuvres sociales, des associations professionnelles qui ont pour mission de le combattre, de faire disparaître les abus qui le favorisent.

N'attendez pas, comme les catholiques d'Espagne, de vous réveiller avec des balles dans la peau.

Sauvez-la, pendant qu'il en est encore temps

Gérard FILION.

GLANURES et CRIBLURES

DES ECLAIRCISSEMENTS SUPPLEMENTAIRES

Nous avons signalé, la semaine dernière, les avantages offerts par le ministère fédéral de l'Agriculture aux producteurs de foin de l'Est qui font venir des bouvillons de l'Ouest pour fins d'engraissement. En effet, le gouvernement d'Ottawa alloue un billet simple à tout cultivateur qui va chercher au moins un wagon d'animaux d'engraissement.

Il fait même davantage.

Il paie la moitié des frais de transport pour les animaux achetés dans les régions de la Saskatchewan et de l'Alberta affectées par la sécheresse. Nous reproduisons dans une autre page un communiqué du ministère fédéral à ce sujet.

Le marché du foin est à terre et tout porte à croire qu'il le restera. D'autre part, les prix des bouvillons de bonne qualité sont intéressants.

A l'heure présente on peut acheter à Winnipeg des "steers" de 700 à 900 livres au prix de \$3. à \$3.25 les cent livres, des taures à tête blanche de 500 à 700 livres au prix de \$2.75 à \$3.00 le cent livres. Grâce à l'octroi accordé par le gouvernement fédéral, le transport de ces animaux coûte environ \$0.75 les 100 livres.

En résumé, un bouvillon de 800 livres revient à \$30. environ rendu à Montréal.

Bien engraisé, il pourra se vendre le printemps prochain aux environs de 0.05 1/2 la livre; il gagnera pendant l'hiver environ 300 livres. Ce qui veut dire qu'il rapportera à peu près \$60. faisant ainsi plus que doubler de valeur.

Or, on admet communément qu'un bouvillon de deux ans et demi consomme pour son hivernement et son engraissement environ une tonne et demie de foin, pour quatre à cinq dollars de concentrés et autant de plantes racines ou d'ensilage.

En somme, on peut compter — et l'expérience de l'hiver dernier le prouve — que le foin consommé par des bouvillons d'engraissement rapporte environ \$12. la tonne.

Evidemment, il faut en avoir grand soin. Mais le profit en vaut bien la peine.

ET LES COCHONS

Nous avons dit la semaine dernière que les éleveurs vendent leurs cochons avant le temps. Cette pratique est ruineuse.

Un cochon qui ne pèse pas de 180 à 220 livres sur pieds n'est pas prêt pour le marché. Alors, pourquoi le vendre?

Parce que vous n'avez pas suffisamment de grains pour le mener à point?

Ce n'est pas une raison. Il faut acheter des moulées.

Vous n'avez pas d'argent pour en acheter?

Ce n'est pas, non plus, une raison. La Caisse Populaire de votre paroisse vous en prêtera; c'est sa fonction, à elle, de faire le service du prêt d'acommodement pour les cultivateurs. Si votre réputation est bonne, vous n'aurez aucune difficulté à obtenir 50, 75 ou même 100 dollars.

Notre façon de raisonner pourra paraître brutale. Il n'en est pourtant rien.

Un cochon trop léger se vend un cent de moins que le "bacon". S'il pèse 150 livres, vous perdez donc \$1.50.

Si vous le montez à 200 livres, les 50 livres que vous lui ajoutez rapportent donc leur valeur propre et, de plus, la valeur que vous ajoutez à toute la carcasse.

Dans certains cas, un cultivateur aurait vendu \$0.25 la livre les quelques 10 ou 20 livres qu'il eût ajoutées à son animal en le gardant une quinzaine de jours de plus.

Il ne s'agit pas de prouver que l'élevage du porc paie ou non. Nous voulons seulement établir qu'un porc vendu trop léger, c'est-à-dire avant 180 livres, n'est pas prêt pour le marché, qu'il rapporte moins de profits ou occasionne plus de pertes qu'un porc à point.

Donc, gardez vos commencements de cochons chez vous. Donnez-leur une chance de vivre quelques semaines de plus : ils vous récompenseront à la mort.

LA PLAIE DES CAMPAGNES

Ce sont les commerçants d'animaux.

En théorie, leurs intérêts sont, sur plus d'un point, identiques à ceux des éleveurs.

En pratique, il en va bien différemment.

Le commerçant de cochons n'a aucun intérêt à acheter des animaux trop petits ou mal engraisés. Il a plutôt avantage à livrer au marché un produit de qualité. Autrement, il se crée une mauvaise réputation auprès des maisons de salaison.

Mais il a peur de la concurrence du commerçant d'enfance au d'à-côté. S'il n'achète pas les dix cochons de Baptiste sous prétexte qu'ils n'ont pas le poids requis, son concurrent passera après lui et les enlèvera. Alors, il ne faut pas attendre. Il parcourt les rangs et rafle tous les soupçons de cochons actuels et à venir. Et si l'habitant fait mine de se montrer revêché, il lui monte un bateau; il lui

par exemple, que le lard baisse, que la moulée monte, et patati patata.

Finalement, il décide Baptiste à vendre ses cochons avant qu'ils soient prêts pour le marché. Et Baptiste perd deux, trois, quatre dollars par tête pour ses animaux.

Ne vous laissez donc pas "beurrer" par les commerçants de campagne. Organisez-vous pour vendre vos animaux de boucherie en coopération, d'après le poids et la classe. Les ventes "en travers", c'est une pratique d'un autre âge.

Soyez à la page.

LES CERCLES AGRICOLES

En haut lieu, on croit opportun de les faire disparaître. C'est aussi notre sentiment.

Ils ont rendu d'éminents services aux cultivateurs aussi longtemps qu'il n'y a pas eu d'association professionnelle libre. Mais aujourd'hui que telle chose existe, ils n'ont plus de raison d'être. Ils divisent la classe agricole au profit des politiciens.

L'association professionnelle totalitaire, organisme avant-coureur de la corporation, c'est ce que nous réclamons depuis plusieurs années.

Nous constatons avec satisfaction que le ministère de l'Agriculture est disposé à nous la donner.

Assurément, il se prépare de grandes choses dans le domaine agricole.

G. F.

Augmentation

DANS LE NOMBRE D'INSCRIPTIONS AU CONTROLE DE LA PONTE

A la fin d'août 1936, le nombre d'éleveurs canadiens inscrits au contrôle de la ponte était de 135 et le nombre total d'oiseaux de 19,610 contre 110 éleveurs et 15,399 oiseaux à la date correspondante l'année dernière. La dernière date pour les inscriptions est le 30 novembre 1936. On prévoit déjà que le total des inscriptions pour 1936-37 sera le plus considérable qui ait jamais été noté depuis que ce travail a été commencé en 1919.

Tous les oiseaux inscrits sont contrôlés au nid-trappe par leurs propriétaires, sur leurs établissements, et le nombre d'oeufs pondus de même que le poids de ces oeufs sont certifiés par le Ministère fédéral de l'Agriculture à la fin de l'année. Les oiseaux certifiés ont ainsi une grande valeur pour la production d'oeufs d'incubation de poussins d'un jour et de sujets de reproduction. Il y a une demande croissante, à prix avantageux, pour cette catégorie de vo-

La Vie Morale

Réveil religieux en Espagne

Nous recevons d'une source très sûre les renseignements suivants sur la situation en Espagne.

Les journaux de toutes les nations rapportent chaque jour les atrocités inouïes commises par les rouges. Pareilles scènes de barbarie et de férocité sont une honte pour l'humanité et la civilisation. Ainsi le monde voit ce qu'il peut attendre des sans-Dieu.

Toutefois, au milieu de cet affreux tableau de sang et de feu, de dévastation et de ruine, il est bon de fixer nos regards sur la splendide renaissance de l'esprit religieux du vrai peuple espagnol, renaissance si splendide qu'elle a étonné les catholiques eux-mêmes. Tandis qu'en certains endroits on incendie les églises, en d'autres on voit les foules implorer le pardon de Dieu et prier pour le triomphe de la bonne cause; alors qu'on assassine les prêtres et les religieux, ailleurs on leur baise publiquement la main en signe de respect et de vénération; pendant que certains meurent en maudissant Dieu, d'autres au contraire expirent en criant: vive le Christ! vive l'Espagne!

De ce renouveau de l'esprit catholique en Espagne dans les circonstances actuelles nous avons un témoignage de valeur indiscutable: ce sont des faits historiques, authentiques, qui se sont passés, aussi bien dans les régions où s'est conservée plus vive la foi catholique, que dans celles où elle était étouffée par la propagande communiste et athée. Preuve évidente que ce renouveau est général.

Un jeune homme de 16 ans, partant comme volontaire, dit à sa mère: "Maman, il ne faut pas prier pour que je ne meure pas et que je revienne; prie pour que le communisme soit exterminé et pour que Dieu ne soit pas offensé en Espagne. Pour cela je donne volontiers ma vie". Des faits de ce genre on pourrait en citer sans fin "D'abord la religion; ensuite le reste". C'est ce qu'on entend répéter de tous côtés par ceux qui prennent les armes contre les rouges.

Il y a des familles dont cinq fils sont partis comme volontaires; des jeunes gens de 15 ans ont fini par vaincre les résistances de leurs parents et obtenu de partir pour le front. Un père de famille de sept enfants disait, en se rendant à la caserne: "Je suis effrayé à la pensée que mes sept enfants puissent rester sans père; mais il serait encore plus triste qu'ils restent sans catéchisme".

Certains traits sont sublimes. Un commerçant, resté veuf avec cinq enfants, ferme sa boutique, recommande ses enfants aux voisins et va s'enrôler. Quatre frères, fils d'une veuve, décident de partir à trois, laissant le quatrième pour assister leur mère; mais celle-ci, indignée, déclare à ce dernier que, s'il ne s'en va pas lui aussi, elle ne lui donnera pas à manger.

Quel beau spectacle donnent ces braves gens et comme ils sont ardents, écrit-on de Pampelune. On est en plaisir de les voir avec l'insigne du Sacré-Coeur sur la poitrine; d'autres avec le scapulaire du Mont Carmel, d'autres

avec la médaille des congrégations de la Sainte Vierge... Un soir, vingt prêtres ont confessé sans relâche dans les casernes; et il y en avait qui se confessaient dehors sur le trottoir, ou en se promenant sous les arbres de la place et s'agenouillant publiquement au moment de l'absolution. Tout cela a réveillé la flamme de la foi dans l'armée, qui en avait besoin.

Quand les hommes partent pour s'enrôler, on entend des chants comme ceux-ci: "Ne pleure pas, Maman, ne pleure pas, parce que je vais sous les armes; le corps ne compte pas, ce qui compte c'est l'âme!"

A Salamanque tout le monde recourt à Dieu. L'enthousiasme est indescriptible. Les églises sont pleines. Même des enfants de 14 et de 16 ans s'offrent comme volontaires. Un commandant, à qui l'on avait envoyé des médailles du Sacré-Coeur pour ses soldats, s'en montra fort satisfait et nous dit de prier beaucoup; qu'ils feraient eux, du front, tout ce qu'ils pourraient; mais que les non-combattants devaient les aider par la prière, car, disait-il, l'oraison donne des forces non seulement à l'esprit mais au corps.

De Cadix on écrit: "Il y a ici une réaction très consolante au point de vue religieux. On crie dans les rues: Vive le Christ Roi et vive l'Espagne catholique, précisément là où dans le passé on profanait et on offensait si souvent le nom de Dieu. On donne désormais le signal de l'Ave Maria dans les casernes; on voit des soldats s'arrêter même dans la rue pour réciter l'Angelus, et les gens font comme eux. Le jour où fut établie cette pratique le général expliqua que c'était un salut adressé à la Sainte Vierge, il rappela à quelle époque cette dévotion avait été introduite, et puis lui-même avec ses soldats il le récitait. Beaucoup pleuraient d'émotion."

A Séville, le peuple et les soldats, non seulement dans les églises, mais sur la voie publique, manifestent leurs sentiments de vénération et de respect à l'égard des prêtres; on fréquente beaucoup les sacrements.

Un aéroplane des rouges, trompant le peuple de Saragosse avec le drapeau bicolore, passa sur la ville, sans être inquiété, laissant tomber sur la vénérable église de la Madonna Del Pilar trois bombes de cinquante kilos. Aucune d'elles ne fit explosion. Le peuple vit là un nouveau miracle de sa céleste protectrice. Un cortège grandiose se forma derrière les autorités religieuses, militaires et civiles pour lui rendre de solennelles actions de grâce: il ne comptait pas moins de 100,000 personnes. L'affluence était telle qu'au témoignage des habitants de la ville on n'avait jamais vu pareille manifestation.

Dans l'église de Tribaldos à Murcie, un professeur fut assassiné pour avoir toujours été le vaillant défenseur de la cause catholique. Un frère du martyr communiquait ainsi la nouvelle à un autre de ses frères: "Notre mère et notre belle-soeur ont sup-

COMMUNISME DE LA PIRE ESPECE

Le Catholic Register de Toronto vient de publier un vigoureux éditorial où il qualifie de communisme de la pire espèce (the most poisonous kind of communism) l'article sur l'Espagne écrit par le rédacteur du Canada, M. Edmond Turcotte.

Après l'avoir analysé et réfuté, le Catholic Register conclut: C'est un fait à la fois surprenant et révélateur qu'au moment où la civilisation chrétienne est aussi sauvagement attaquée en Espagne par les sans-Dieu, un quotidien canadien-français de Montréal, dont les lecteurs sont en grande majorité catholiques, se range du côté des sans-Dieu... On fera arrêter un pauvre diable qui prêche la révolution au coin de la rue, on protestera contre la publication d'un journal ukrainien communiste, mais on laissera des journaux officiels, qui n'arborescent pas le drapeau rouge, se conduire en véritables malfaiteurs et calomnier l'Espagne catholique. De braves gens continueront à acheter ces feuilles qui font plus pour le communisme en une semaine que toutes les publications ouvertement communistes en dix ans.

porté cette terrible épreuve avec une force d'âme admirable; ne te mets pas en peine, nous sommes disposés à souffrir tout ce que Dieu nous enverra, car c'est un grand honneur pour la famille d'avoir un martyr, comme l'a été notre frère, parce que toute sa vie il a défendu avec courage la cause du Christ."

A Badajoz, lors de l'entrée triomphale des vainqueurs, les habitants remplirent les églises pour remercier Dieu de les avoir délivrés d'une telle tyrannie et de l'extermination.

Il en va de même dans les parties de l'Espagne où règne la terreur rouge. Des milliers de martyrs, comme aux premiers siècles de l'Eglise, y meurent pour le Christ; et par de très nombreux actes d'héroïsme, les chrétiens prouvent qu'après vingt siècles la foi a toujours la même force invincible; même si les persécuteurs sont devenus plus féroces que jamais, un jour viendra où, à leur tour, ils devront dire: Galiléen, tu as triomphé.

Un jugement intéressant a été rendu récemment au sujet d'une poursuite intentée pour infraction aux règlements sur le classement des oeufs à Moncton, N.-B.; l'avocat de la défense prétendait que l'accusation devait être rejetée parce que la Cour d'appel des provinces de l'Ouest avait déclaré l'année dernière que les règlements fédéraux étaient ultra vires. Le magistrat a soutenu que les droits provinciaux étaient entièrement protégés par l'adoption d'une loi autorisante dans les provinces.

CHOISSONS LA DOCTRINE SOCIALE CATHOLIQUE OU LA RUINE

Sous ce titre, M. l'abbé J.-B. Desrosiers, P.S.S., vient de publier un livre pour lequel S. Em. le cardinal Villeneuve, O.M.I., a bien voulu écrire la lettre préface suivante:

"Mon cher M. Desrosiers, Je ne puis que très vivement vous louer de mettre en volume vos conférences à la radio sur la question sociale. Personne n'en pourra contester l'érudition, la consistance, la sûreté doctrinale. Tous vos lecteurs éprouveront ce sentiment de miséricorde pour ceux qui souffrent qu'on sent battre sous vos phrases, et qui leur donne parfois un tour incisif et agressif comme en ont les vrais apôtres. Voilà aussi sans doute ce qui explique votre effort à être simple, à être éclair, j'allais dire transparent de manière à vous faire comprendre par tous les esprits, les moins préparés ou les plus rebelles.

En tout cas, l'opportunité de vos leçons éclate. Pendant que les agents des systèmes révolutionnaires s'ingèrent partout et enseignent le jour et la nuit, l'heure n'est-elle pas venue pour nous, selon le mandat du divin Maître, de publier sur les toits la doctrine sociale de l'Eglise? Ne faut-il pas que le peuple l'entende, lui qui devient de plus en plus conscient des abîmes où le conduit l'organisation économique-sociale présente, et que tant de sirènes cherchent à séduire de leurs voix enchanteresses? Ne faut-il pas que les dirigeants eux-mêmes, ceux qui devraient l'être et ceux qui ambitionnent de le devenir, parmi nos hommes publics, nos professionnels, nos financiers, nos journalistes, nos sociologues et nos apôtres laïcs, aient entre les mains un résumé clair et substantiel de ce qu'il faut opposer aux doctrines subversives, et qu'ils puissent reconnaître comment l'Eglise ne fait point que gémir sur le mal de la société, mais qu'elle lui présente aussi un sûr remède? Votre ouvrage peut être ce manuel pour tous. Je lui souhaite diffusion. Je lui souhaite des milliers et des milliers de lecteurs attentifs. Je voudrais le voir dans nos collèges et académies. Je désire qu'il entre dans les boutiques et dans les bureaux, afin que les ouvriers et les patrons le lisent, et ceux-ci les premiers s'il y a moyen.

Autrement, elle sera grande la responsabilité des nôtres, catholiques sincères pourtant mais inconsciemment rongés par l'individualisme qui imprègne depuis des siècles toute la société. Plaise à Dieu que ceux qui ont des oreilles pour entendre, entendent!"

Avec mes bénédictions et mes vœux en N.-S. et M.-I.

† J.-M.-Rodrigue, cardinal VILLENEUVE.

Le 9 septembre 1936.

ENCORE LE RAPATRIEMENT

Le rapatriement, voilà une oeuvre nationale qui semble être totalement oubliée. Avons-nous déjà eu une politique qui nous ait donné autant que celle-là?

Non seulement le rapatriement ne nous a rien coûté, mais il nous a apporté quelques millions, sans compter l'appoint de population qu'il nous a redonné.

Nous rencontrons une foule de gens qui ne parlent que de la reprise des terres abandonnées, bonnes ou non. Ces gens préconisent même l'arrêt de tout mouvement de colonisation pour forcer la reprise ou la réoccupation des fermes vacantes, quand bien même leurs occupants ne pourraient y trouver la vie de leurs familles.

Des cinq mille familles rapatriées durant les quelques années où nous nous sommes intéressés à cette oeuvre, moins d'une centaine sont allées s'établir en ville. Toutes les autres sont allées se fixer à la campagne, justement sur de ces fermes vacantes. C'est ce qui explique que lorsque l'abbé Bildeau commença sa campagne pour l'établissement des fils de cultivateurs dans les vieilles paroisses, les fermes vacantes étaient moins nombreuses.

Mais cela n'empêche pas beaucoup de ceux qui sont des tenants de l'école de la reprise des fermes vacantes, d'être contre le rapatriement.

Depuis quelques années déjà, nous nous sommes désintéressés financièrement du retour sur des fermes canadiennes de ceux des nôtres qui ont dû quitter le pays. Chacune de ces familles nous rapportait pourtant, en argent et en effets seulement, plus de dix dollars pour chaque dollar dépensé.

Si l'on comptait maintenant la valeur des fermes que ces rapatriés ont remises en culture!

Avec une aide raisonnable, nous aurions pu rapatrier des milliers d'autres familles, chaque année.

Mais il aurait fallu le vouloir.

Ces familles canadiennes que nous avons laissées partir pour l'étranger, n'ont pas toutes fait faillite dans leur nouvelle patrie. Des milliers d'entre elles se sont enrichies, d'autres ont acquis un rang social élevé en même temps qu'une aisance enviable. D'autres familles encore, sans être riches, ont amassé des biens, fait des épargnes se chiffrant à quelques milliers de dollars. C'est surtout parmi ces dernières que se recrutent les familles que nous avons rapatriées, pour remettre en culture, la plupart du temps, la ferme abandonnée au temps du départ pour les Etats-Unis.

S'il n'est pas sage de mettre trop de sentiment dans l'administration de nos affaires publiques, au moins nous ne devrions pas oublier les questions économiques payantes.

Le rapatriement fut une de celles-là.

J.-Ernest LAFORCE.

Programme des Causeries agricoles de l'U. C. C.

POSTE CKAC

Lundi, le 21 septembre, à 1 h. 30: M. Pellerin Lagloire: Quand on aime sa misère!

Jeudi, le 24 septembre, à 2 heures: M. R.-M. Pucet: Conseil d'Actualité

Samedi, 26 septembre, à 2 heures: M. J.-E. Laforce: La Colonisation.

POSTE CRCM

Lundi, le 21 septembre: M. L.-P. Côté: Pour nos forêts.

L'U. C. C. est l'organisme le plus propre à cette organisation agricole. Que nos cultivateurs y entrent...

LA TERRE DE CHEZ NOUS

"Ainsi groupés, tous pourront faire valoir leurs exigences auprès des autorités."

Hon. Ad. Godbout,
Discours du Lac St-Jean.

Publié par "La Terre de Chez Nous Inc."
et imprimé par l'Action Sociale, Ltée,
103, rue Ste-Anne, Québec.

1 an \$1.00
3 ans \$2.50
A l'étranger, 1 an \$1.50

Téléphone : CRéscent 3414

Administration, Rédaction, Publicité : 5817, Boulevard Saint-Laurent, Montréal.

Nos collaborateurs gardent l'entière responsabilité de leurs écrits.

L'organisation agricole dans la province

(SUITE)

DANS LE QUEBEC : LES DEBUTS

Dans la province de Québec, l'organisation agricole n'a pas connu ces grands élans ni ces audaces, et il n'y a là rien que de très naturel si l'on réfléchit un instant aux différences profondes de tempérament et de conditions qui existent entre la grande majorité de la population de notre province et celles des provinces des prairies ou de l'Ontario.

Voyons d'abord quelles ont été chez nous les diverses tentatives d'organisation en agriculture. C'est le 22 février 1789, que sous le haut patronage de Lord Dorchester, quelques Messieurs dont le brigadier général Hope, les membres du Conseil, l'Evêque du Canada et autant de Messieurs Canadiens et Anglais qui voudront devenir souscripteurs, — soit une guinée par an — se groupent pour venir en aide à l'agriculture. C'est la première société d'agriculture.

Dès le mois de mars, cette société envoie une circulaire aux curés leur annonçant l'établissement d'une société pour l'encouragement de l'agriculture et l'"amélioration" des grains dans cette province, leur demandant leur concours pour recruter des souscripteurs et expliquer les avantages de la société à leurs ouailles et solliciter en même temps, comme de tous les souscripteurs, les observations par écrit touchant les défauts ou la mauvaise conduite de l'agriculture de leur voisinage respectif, avec leurs opinions sur les moyens les plus propres à remédier à ces défauts.

Cette société a importé et fourni de nouvelles variétés de grains, a mené une campagne active en faveur de la culture du chanvre, etc.. Elle prévoit déjà, à cause de l'étendue du territoire, au fonctionnement par districts. Faisant suite à cette première expérience, le Parlement adopte en 1818 un statut autorisant la fondation de trois sociétés d'Agriculture.

En 1817, fondation d'une société d'Agriculture provinciale subventionnée par l'Etat qui devra publier à ses frais un journal, établir un musée agricole, créer des bibliothèques, fonder des collèges d'agriculture, maintenir la bonne entente entre les sociétés d'agriculture de comtés, et surtout établir des statistiques.

Enfin en 1852, passation de l'Acte pour mieux pourvoir à l'organisation des Sociétés d'Agriculture dans le Bas-Canada. A partir de 1853, il pourra être organisé une société d'agriculture dans chacun des comtés du Bas-Canada, chaque fois que trente personnes en seront devenues membres. Et nous avons après 1869, des sociétés telles que constituées aujourd'hui. Ces sociétés ont fait beaucoup pour l'agriculture, surtout pour l'amélioration du bétail.

LES "CLUBS OU CERCLES AGRICOLES"

Le mouvement le plus intéressant est bien celui qui se dessine vers 1870 par la fondation de "clubs ou cercles agricoles". C'est l'idée d'association professionnelle qui commence à se préciser, à prendre corps chez nous. En effet, le but de ces cercles, inspirés par les exemples des clubs agricoles américains et écossais et surtout par

les écrits de grands apôtres de l'agriculture comme M. A.-Edouard Barnard, directeur du Conseil d'Agriculture, et M. F. Proulx, de Ste-Anne, rédacteur de la "Gazette des Campagnes"; le but de ces cercles, dis-je, était de permettre aux membres de se réunir pour discuter leurs problèmes, entendre des conférences et encourager la lecture des journaux agricoles. Ce mouvement prit suffisamment d'ampleur pour qu'en 1875, M. F. Proulx puisse dire : "Ces associations étaient devenues en nombre suffisant pour songer à établir une grande association comprenant un délégué de chaque cercle agricole, cette association devant porter le nom d'"Union Agricole Nationale".

Les buts principaux de cette union agricole nationale sont :

- 1.—Améliorer la condition matérielle et intellectuelle de la classe agricole;
- 2.—Amener les cultivateurs à agir de concert pour surveiller leurs intérêts, avancer leur cause et se protéger par tous les moyens possibles;
- 3.—Favoriser parmi eux, la bonne entente et la véritable fraternité;
- 4.—Diminuer le nombre des procès en faisant soumettre autant que possible les difficultés à des arbitres choisis parmi les membres de l'union;
- 5.—Travailler à faire respecter et mettre en vigueur toutes les lois et ordonnances utiles à l'agriculture.

Nous déclarons solennellement, est-il écrit dans la constitution, que l'Union Agricole Nationale est et devra toujours rester indépendante de toute coterie politique, chacun de ses membres gardant toutefois la liberté de professer et de soutenir individuellement les opinions de son choix.

L'Union agricole nationale comprenait : les cercles locaux, la Convention agricole Nationale, le comité exécutif, composé du président de l'Union, du secrétaire-trésorier et du censeur.

On tint quelques conventions, puis en 1886, les Evêques approuvaient la constitution des cercles et en recommandaient la fondation dans toutes les paroisses.

PREMIER CONGRES PROVINCIAL

Enfin en 1887, les 20, 21 et 22 janvier, se tenait aux Trois-Rivières, sous la présidence de Mgr Lafleche, le premier grand congrès provincial qui réunissait 300 délégués des différentes paroisses. La Baie des Chaleurs, le Saguenay, la Beauce, Témiscouata avaient envoyé des délégués, à ce congrès qui, par ses délibérations et le ton des travaux présentés, ressemblait à s'y méprendre à nos congrès actuels de l'U.C.C. On demande avec instances au gouvernement qu'une partie de l'argent donné comme aide à l'agriculture, soit partagé entre les Sociétés d'Agriculture et les cercles agricoles, ce qui fut accordé en 1893. Les cercles agricoles furent alors organisés sur une base similaire à celle des Sociétés d'Agriculture et placés sous la surveillance du Directeur de l'Agriculture, M. E. A. Barnard.

(A SUIVRE)

L'école de rang

S'il est une institution, dans toutes nos paroisses rurales, qui mérite notre attention et notre sollicitude, c'est bien la petite école.

En effet, c'est elle qui continue la formation commencée dans la famille, qui la complète ou la remplace, si par malheur elle a fait défaut au foyer. C'est elle aussi qui prépare les citoyens de demain : voilà sa grande responsabilité.

Notre petite école primaire, ce n'est pas seulement des murs et des bancs, un tableau noir et quelques cartes, c'est une serre chaude où se cultivent de jeunes âmes sous la direction d'instituteurs ou d'institutrices capables de former des intelligences et des volontés, de préparer à la vie en société et de procurer le bagage de connaissances nécessaires à un honnête homme à notre époque.

Cette institution a fait un bien immense à notre peuple; son histoire est une série d'exemples d'héroïsme et de dévouement. Si aujourd'hui on prétend qu'elle ne suffit pas à la tâche, il faut savoir apprécier son oeuvre, se servir de tout ce qu'elle a de bon et l'adapter à notre époque en y ajoutant des améliorations.

De nos jours tous les petits gars de la campagne — comme ceux des villes — ne s'intéressent qu'aux machines. La vie intellectuelle ne leur dit rien du tout. Ils ne parlent que d'automobiles, d'avions, de "baseball", de boxe, de records de toutes sortes... et d'insignifiants. Quand ils parleront des choses de la terre, ce sera de ce qui leur déplaît; si c'est de leur école, c'est pour souhaiter le jour tant désiré de leur communion solennelle qui leur permettra de mettre fin, sans arrière-pensée, à toutes leurs activités intellectuelles.

Ils travaillent sur la ferme. Le fruit de leurs labeurs est plus ou moins efficace. Souvent employés à des travaux trop épuisants pour leurs forces, ignorant totalement que l'agriculture demande autant et même plus d'intelligence que de force musculaire, ils ne comprennent pas leur profession et ils n'apprennent pas à l'aimer. A 18 ans, ils cherchent les bonnes occasions d'aller gagner leur vie ailleurs. Les chantiers les attendent : c'est leur deuxième école; nous en connaissons le programme.

Comment nos jeunes gens de 25 ans peuvent-ils être sociables dans tous les sens du mot ? Comment peuvent-ils comprendre ce qu'est le bien commun, la nécessité des associations professionnelles, la coopération, et l'amour du prochain ?

LES FILS DU SOL,
St-Arsène

Les pores

CLASSES APRES ABATAGE ET LES MARCHES MONDIAUX

Le contingentement de pores accordé au Canada par la Grande-Bretagne, c'est-à-dire la quantité que la Grande-Bretagne nous permet d'exporter sur ses marchés, représente les produits de deux millions et un tiers de pores. Le Canada n'arrive pas à fournir cette quantité parce qu'il ne produit pas suffisamment de pores de bonne qualité. En chiffres ronds, le Canada n'exporte les produits que d'un million de pores par an et le marché britannique est prêt à recevoir le double de cette quantité. La concurrence faite aux produits agricoles canadiens sur les marchés du monde est très vive; en ce qui concerne le bacon, les concurrents du Canada mettent leur foi dans le classement en carcasses, c'est-à-dire le classement des animaux après abattage. Ce mode de classement a débuté modestement au Canada en 1934, et cette année, à venir jusqu'à la fin d'août, il a été classé 188,019 pores de cette

façon. Plus de 31 pour cent de tous les pores vendus dans la province de l'Ontario seront classés après abattage.

Le but du classement des pores en carcasse est de fournir aux producteurs l'occasion de retirer pleine valeur pour leurs produits de haute qualité. En d'autres termes le producteur est payé exactement pour ce qu'il apporte. Prenez par exemple deux cultivateurs apportant deux pores, pesant chacun 200 livres. Lorsque ces pores sont abattus, l'un pèse 150 livres habillé, et l'autre 160 livres. Le propriétaire du porc de 160 livres est celui qui reçoit le plus d'argent. Le classement des pores après abattage non seulement permet au producteur d'obtenir une prime sur ses pores de choix, mais aussi pleine valeur sur la base du rendement. Les pores bien nourris et bien soignés sont ceux qui rapportent le plus d'argent au producteur. Une circulaire sur ce sujet, intitulée "Le classement des pores abattus", vient d'être publiée par le Ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa et on peut se la procurer gratuitement en s'adressant au Bureau de publicité et d'extension.

Au Foyer de l'U. C. C.

La Baie-des-Sables (Matane)

Le dix septembre à 8 heures, sous la présidence de M. Joseph Beaulieu, le cercle local de l'U.-C.C. tenait une réunion. Après la prière et l'exécution d'un chant canadien, l'on étudia ensemble le programme du Congrès Régional de Rimouski. M. le président, Albert Castonguay, fut choisi comme délégué officiel; un fort contingent de membres y assistèrent de même.

On adopta à l'unanimité les résolutions suivantes :

Il est proposé par M. Jean-Baptiste Robichaud et secondé par M. Antoine Gagné que demande soit faite au Ministère de l'Agriculture pour que nos chevaux reproducteurs de race croisée soient classés sur un pied d'égalité, qu'un permis soit accordé pour les chevaux de premier choix, que la loi faite à sujet soit amendée.

Il est proposé par M. Antoine Gagné, secondé par M. Zénon Marcheterre que demande soit faite au Ministère de l'Agriculture d'unifier nos sociétés agricoles, tels que

CONVOICATIONS

Dimanche, le 20 sept. Wotton
" " " Sully
" " " Chartierville
" " " Palmarolle

Dimanche, le 20 sept. Ste-Blandine
" " " Lac St-Paul
" " " St-Camille (Wolfe)
Lundi, le 21 sept. : Baie des Sables

ECHOS DE CERCLES

St-Coeur de Marie

M. Jean Maltais préside une réunion de 75 cultivateurs le 6 septembre. M. l'Aumônier donne quelques renseignements sur le programme de l'U.C.C. M. Antoine Larouche est élu directeur à la place de M. Joseph Potvin, démissionnaire. Le secrétaire est autorisé à s'informer du prix de l'orge moulue auprès du Comptoir Coopératif. On discute ensuite des moyens à prendre pour vendre le foin en abondance dans la paroisse. Cette question sera discutée au congrès diocésain.

Stanislas LAROUCHE, sec.

Stanstead

M. Stanislas Lefebvre préside la réunion du 31 août. M. l'Aumônier lit et commente un passage de l'Evangile. M. le Président fait une causerie sur le besoin d'union pour la classe agricole. On discute ensuite d'un organisation pour acheter l'huile de charbon en coopération; à cette fin, nous choisirons un magasin qui accordera quelques faveurs aux membres de l'U.C.C.

J.-A. MONGEAU, sec.

Ste-Irène

Séance du 30 août, sous la présidence de M. Georges Rioux. M. l'Aumônier nous dit de surveiller nos terres et d'être toujours de bons chrétiens dans notre travail. Les résolutions suivantes furent adoptées :

Que le gouvernement fixe un salaire minimum de \$52. par mois pour les bûcherons sur les terres privées comme sur le domaine publique.

Que le ministère des Terres et Forêts augmente la prime de \$20. l'acre pour l'abatis et de \$20. pour le labour et qu'un colon soit libre de faire plus de 5 acres par année. Que le gouvernement aide les colons à se construire des habitations convenables.

Wilfrid BOULAY, sec.

Une expédition de quatre chevaux canadiens est partie le 20 août, de Montréal pour les Barbades, Antilles britanniques; ces chevaux sont destinés à la remonte de la police.

St-Camille

(Wolfe)

M. Napoléon Bellerose préside la réunion du 30 août. Il prouve la nécessité pour tout cultivateur de considérer l'U.C.C., comme sa propre affaire. On parle ensuite du congrès diocésain et de l'enquête du bureau central sur les instruments aratoires.

Lionel RAMIER, sec.

Le numéro du 27 août, du rapport sur le marché des bestiaux, publié par le Ministère fédéral de l'Agriculture, insiste sur le fait que le marché reçoit un nombre toujours croissant de porcs et de truies maigres, non à point. Cet état de choses, dit le rapport, est désastreux pour les prix; il empêche également de maintenir un approvisionnement annuel régulier de porcs bien à point pour le commerce domestique et d'exportation. On devrait s'efforcer le plus possible de retenir tous les porcs jusqu'à ce qu'ils soient à point et de conserver les truies pour la reproduction.

CONGRES DE QUEBEC-NORD

Dans le compte rendu du Congrès de l'Union Diocésaine de Québec, une omission regrettable a été faite :

L'hon. Bona Dussault, ministre de l'Agriculture, a bien voulu, malgré ses nombreuses occupations, honorer le Congrès de sa présence. De plus, dans une allocution bien au point, il a assuré l'U. C. C. de son appui et donné de sages conseils à l'assistance.

L'hon. Ministre de l'Agriculture peut être assuré de l'entière reconnaissance des congressistes présents et de la classe agricole tout entière pour son dévouement à notre cause.

Congrès diocésain DE QUEBEC-EST à MONTMAGNY, le 22 septembre

8 1/2 h.—Messe.
9 1/2 h.—Réunion à la salle des Chevaliers de Colomb.
Délibérations.
Résolutions.

Nous faisons un appel spécial aux membres de l'U. C. C. Tous les cultivateurs seront les bienvenus.

Plantes à paturage

DE L'EST DU CANADA

On parle souvent de l'herbe des pâturages sans avoir une idée très précise des plantes qui entrent dans la composition de cette herbe. Elle se compose habituellement de différentes graminées fourragères, et généralement aussi de trèfles; généralement aussi, sauf dans des cas tout à fait exceptionnels, on y trouve plus d'une mauvaise herbe. Une inspection attentive révèle également une petite proportion de terre nue ou de surface couverte de mousse ou de débris de plantes, qui peut aller jusqu'à la moitié ou plus de l'étendue en pâturages, dans les terrains nouvellement ensemencés ou pauvres.

Les plantes à pâturages de l'Est du Canada ne sont pas les mêmes que dans l'Ouest, et les enquêtes qui ont été conduites en ces dix dernières années par le Service de la botanique de la Ferme expérimentale centrale, établissent clairement que même dans les limites de cette région à pâturages, une graminée comme l'agrostide brune peut prédominer dans les Maritimes et être totalement absente à Ottawa. De même, une mauvaise herbe comme le pissenlit d'automne peut constituer dix pour cent du peuplement là et être remplacé entièrement par une autre mauvaise herbe ailleurs.

Les enquêtes botaniques nous ont appris que le pâturin bleu du Kentucky, ou pâturin des prés, est l'une des plus répandues des plantes à pâturages dans l'Est, mais que son importance diminue relativement à mesure qu'on s'éloigne d'Ottawa en allant vers l'Est. Dans le Québec, l'agrostide commune et la fétuque rouge sont plus répandues, et encore plus à l'Est l'agrostide commune. Le mil ou fléole des prés, qui est surtout une herbe à foin, se trouve partout dans les pâturages améliorés. Le pâturin bleu du Canada ou pâturin comprimé est très apprécié du bétail et assez répandu. Quant aux graminées que l'on trouve souvent dans les mélanges employés en Angleterre, comme la fétuque des prés, l'avoine élevée, le dactyle pelotonné, les ray-grass, etc., il n'y en a pas beaucoup d'entre elles qui soient devenues très populaires ici. Quant aux trèfles, il y a souvent avantage à semer le trèfle rouge et le trèfle d'alsike; le trèfle blanc, qu'il soit semé ou qu'il pousse spontanément, se propage rapidement pour épaissir le pied de la récolte, à condition que la paissance soit assez serrée pour que la lumière puisse s'introduire. La luzerne est souvent un apport très utile dans les endroits où elle se plaît; la vesce en touffes s'ajoute ordinairement d'elle-même aux pâturages, de même que la lupuline sur sols riches.

Les troupeaux de vaches au sang éprouvé ont donné d'excellents résultats dans toutes les parties du Canada. Un éleveur de la Colombie-Britannique qui avait fait éprouver son troupeau au coût de \$16. a vendu des oeufs d'incubation pour une valeur de \$608. à l'un des couvoirs commerciaux. A une vente de sujets certifiés contrôlés par un éleveur ontarien à un éleveur des Etats-Unis, des femelles certifiées contrôlées se sont vendues \$5 et un mâle contrôlé \$15.

PROGRAMME

de l'assemblée annuelle de l'Union Diocésaine de Québec-Sud, qui sera tenue à

Ste-Marie de Beauce

Le 21 septembre 1936

25252525252525

- 8 1/2 heures.—Messe des congressistes.
- 9 1/4 heures.—Discours de bienvenue de M. le président diocésain.
- 9 1/2 heures.—Discours de M. Abel Marion, président général.
- 10 heures.—Exposé de l'enquête sur le crédit agricole par M. Gustave Bourque.
- 10 1/2 heures.—Exposé de l'enquête sur les veaux de lait par M. Evangéliste Poulin.
- 1 heure.—Organisation de la propagande par M. Louis Bolduc.
- 2 heures.—Discussions et résolutions.
- 3 heures.—Choix des délégués pour le congrès général.
- 4 heures.—Clôture du Congrès.

RIMOUSKI

Congrès Diocésain de l'Union Catholique des Cultivateurs

sera tenu à l'Ecole Moyenne d'Agriculture de Rimouski, le 24 septembre.

PROGRAMME (avant-midi)

- 8 1/2 heures (solaire)—Messe et sermon, à la chapelle de l'Ecole, par Monseigneur Courchesne.
- 9 1/2 heures.—Allocution d'ouverture, par le Président Diocésain.
- Rapport annuel du Secrétaire Diocésain.
- Crédit spécial aux jeunes B.S.A., par Gérard Ouellet, propagandiste de l'U. C. C. dans le diocèse.
- Les Caisses Populaires, par Aurèle Gamache, gérant de la Caisse Populaire du Bic.
- Résultat de l'avoine "Don de Dieu", par Auguste Brisson, de St-Anaclet.

Après-Midi

- 1 1/2 heure.—Les assurances de l'U. C. C., par un officier du bureau central, de Montréal.
- Contrôle des organisations agricoles par l'U. C. C., par Delphis Morency, vice-président diocésain.
- J. A. C. et Cours à Domicile, par l'abbé E. Lepage, ass.-aumônier diocésain.
- Avantages de la chaux et possibilité de mouture dans notre région, par F.-X. Lavoie, B.S.A., de St-Simon.
- Une marge de crédit pour achat de machines agricoles et engrais chimiques; par l'abbé Alph. Pelletier.
- Elections.
- Conclusions par l'Aumônier Général.

Tous les membres de l'U. C. C. ainsi que tous les cultivateurs de la région sont priés d'y assister.

Congrès de Nicolet

Son Excellence Mgr J.-S.-H. Brunault y assiste et il fait un appel en faveur de l'U. C. C. — Bonnes dispositions du gouvernement vis-à-vis de l'association professionnelle. — Plus de 700 cultivateurs présents. — L'hon. Bona Dussault est accompagné de son collègue et collaborateur, l'hon. Antonio Elie, ainsi que de son sous-ministre, M. Albert Rioux.

A LA TOUR DES MARTYRS

L'Union Catholique des Cultivateurs de la province de Québec est assurée du plus entier concours de la part du ministère de l'Agriculture de Québec, d'après les déclarations faites jeudi dernier par les honorables MM. Bona Dussault, ministre de l'Agriculture dans le cabinet Duplessis, Antonio Elie, ministre sans portefeuille et conseiller du ministre de l'Agriculture, ainsi que M. Albert Rioux, ancien président de l'U. C. C., devenu, depuis quelques jours, sous-ministre de l'Agriculture.

Ces déclarations ont été faites, au cours d'une assemblée publique au programme du congrès annuel de l'Union Catholique des Cultivateurs du diocèse de Nicolet, qui groupa, à la Tour des Martyrs, environ sept cents cultivateurs, membres de cette association, et une cinquantaine de prêtres, curés et vicaires des paroisses de ce district essentiellement agricole.

Son Excellence Mgr J.-H. S. Brunault, le vénérable évêque de Nicolet, vint, lui aussi, ajouter l'appui de sa parole réconfortante et autorisée. Il encouragea vivement la population agricole de son district à faire partie de l'U. C. C. Il était accompagné de Mgr Ant. Camirand, vicaire général du diocèse, qui adressa lui aussi la parole.

Le congrès fut tenu sous la présidence de M. Abel Marion, président général de l'U. C. C., et de M. Alcide Rousseau, de la Baie du Febvre, président de l'Union Catholique des Cultivateurs du diocèse de Nicolet.

Cette union comprend quatre comtés, ceux de Nicolet, Arthabaska, Drummond et Yamaska.

Le congrès commença, durant l'avant-midi, par une grande messe solennelle, dans l'église paroissiale. L'office fut célébré par M. l'abbé C.-E. St-Germain, curé de Ste-Monique, assisté par MM. les abbés A. Béliveau, de Ste-Perpétue et Napoléon Gagnon, de St-Félix de Kingsey, comme diacre et sous-diacre. Le sermon de circonstance fut prononcé par le Rév. Père Alphonse Deguire, S. J. aumônier général de l'U. C. C.

Les congressistes terminèrent l'avant-midi par une séance d'étude, au cours de laquelle M. Gérard Filion, rédacteur de la "Terre de Chez Nous", prononça une conférence sur l'organisation de la vente des produits agricoles. M. Alcide Rousseau, président de l'U. C. C. pour le diocèse de Nicolet, prononça aussi quelques mots de bienvenue. Le président Abel Marion fit aussi un bref discours.

Le dîner fut pris dans la vaste salle de l'hôtellerie attachée au pèlerinage de la Tour des Martyrs. L'après-midi débuta par une rapide exhortation de M. l'abbé Frédéric Tétraut, rédacteur des Annales de la Tour des Martyrs.

La démonstration de l'après-midi eut lieu en plein air, à 2 heures, sur le terrain du couvent. Les orateurs parlèrent d'une chaire, transportée à cet endroit ombragé.

Les principaux orateurs furent Son Exc. Mgr J.-S.-H. Brunault, l'hon. M. Bona Dussault, l'hon. M. Antonio Elie, M. Albert Rioux,

Mgr Ant. Camirand, M. Abel Marion, le Rév. Père Deguire, S. J., M. A. Kirouac, de Warwick, propagandiste pour les Caisses Populaires, M. Léopold Paquin, de Ste-Perpétue, propagandiste de l'U. C. C., dans le comté de Nicolet, M. l'abbé E. Laforest, ancien aumônier de cette association.

Outre les personnes déjà mentionnées, on remarquait la présence de MM. Lucien Dubois, M. P., Emery Fleury, M. P. P., Eugène Boivin, agronome régional, de Pierreville; Louis Baribeau, agronome de Gentilly, Josaphat Joyal, agronome de Nicolet, L.-A. Bélisle, instructeur avicole, de Pierreville, M. Henri St-Cyr, de Nicolet, deuxième vice-président de l'U. C. C. M. Elisée Bealac, de St-Grégoire, M. Alf. Vien, de St-Guillaume, M. Alf. Martel, de Ste-Elisabeth, directeurs de cette association.

Parmi les membres du clergé présents, on notait: Mgr F.-A. St-Germain, de Nicolet, les abbés P. E. Lassonde, de Tingwick, Cyr. Morvan, de St-Bonaventure, Elphège Janelle, de Ste-Perpétue, Ulric Leblanc, de St-Germain, Vincent Lemire, de St-François, Léon Farly, de St-Paul de Chester, Eugène Authotte, de Précieux-Sang, C.-E. Joyal, de St-Norbert, Simon Bibeau, de St-Wenceslas, Eugène Demers de St-Majorique, Hervé Lemaire, de St-Edmond, Alfred Taillon, de Nicolet, Antoine Mélançon, de Bécancour, Rolland Belcourt de St-Eugène, Philippe Ducharme, de N. D. du Bon-Conseil, Antoine Denoncourt, de St-Rosaire, L.-P. Binet, d'Aston Junction, Gérard Descôteaux, de St-François du Lac, Gérard Rousseau, de la Baie du Febvre, Roch Joyal de Pierreville, Emile Bibeau de St-Wenceslas, Paul Mayrand, curé de St-Léonard, Hector Joyal, de St-Célestin, J.-Bte Caya, de Nicolet.

A la fin de la réunion, les congressistes étudièrent les principales questions et adoptèrent les résolutions suivantes :

- 1.—Qu'une prime sur le beurre et le fromage soit payée toute l'année.
- 2.—Electrification des campagnes; que l'on favorise les cultivateurs en faisant payer des taux raisonnables.
- 3.—Que le gouvernement accorde une extension de temps à la loi du "moratoire".
- 4.—Que demande soit faite pour l'éclaircissement des titres de propriété et même plus qu'on l'exige de nos législateurs.
- 5.—Que demande soit faite au gouvernement pour décharger les municipalités du fardeau de l'entretien des hôpitaux d'aliénés, ou plutôt que la part des municipalités soit diminuée.

Le congrès se termina par l'élection des officiers. M. Alcide Rousseau, de la Baie du Febvre, de meure président pour un autre terme. Le vice-président sera M. Herman Camirand, de Ste-Eulalie; les directeurs seront MM. Benjamin Manseau, de Ste-Monique, Elisée Beaulac, de St-Grégoire, Charles Trotter, de Gentilly, Alfred Martel, de Ste-Eulalie; Georges Michaud, de St-Germain, Alfred Vien, de St-Guillaume, M. l'abbé A. Taillon reste secrétaire.

Les principaux produits vendus par le Canada à l'île de Malte sont le blé et la farine de blé, mais le Canada fournit aussi une petite quantité d'autres produits, notamment, des grains manufacturés, du fromage, des fruits frais et conservés, des conserves de viandes, des succédanés du saindoux, du lait condensé et évaporé, des sauces et condiments, cuir tanné, poisson en conserves et séché, vêtements, papeterie, automobiles et accessoires.

L'exposition impériale

DE FRUITS ET SES AVANTAGES

La prochaine Exposition impériale de fruits doit se tenir à Liverpool, Angleterre, du 30 octobre au 7 novembre 1936. C'est le plus grand événement de l'année de tout l'Empire britannique au point de vue de l'industrie des fruits. Les arboriculteurs des provinces de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick, du Québec, de l'Ontario et de la Colombie-Britannique, les principales régions à fruits du Canada, prennent une part active à l'Exposition impériale depuis plusieurs années, et ils ont remporté une bonne part des prix les plus enviés.

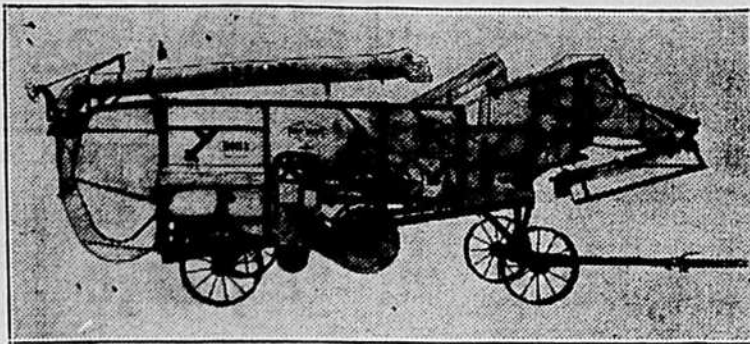
L'exposition de cette année doit être tenue à Liverpool, et M. W.-B. Gornall, Commissaire canadien du commerce des fruits en Angleterre, est d'avis que le choix de cet endroit présente un intérêt tout spécial pour nos producteurs. M. Gornall fait remarquer que la concurrence entre les pommes anglaises et canadiennes en Grande-Bretagne augmente et que les producteurs canadiens devraient, de toute nécessité, s'efforcer de faire comprendre au public général en Grande-Bretagne que les pommes canadiennes sont sans rivales au point de vue de la qualité, de l'apparence et de l'emballage. L'Exposition impériale de fruits est le seul moyen qui existe actuellement de répandre ces connaissances.

M. Gornall fait remarquer également que ce déplacement de l'exposition du sud au nord de l'Angleterre offre une importance considérable pour le Canada. Il est à noter en effet que Liverpool est un grand débouché pour les produits canadiens, où nos producteurs n'ont rencontré jusqu'ici que relativement peu de concurrence de la part des pomiculteurs anglais. Malheureusement, il est peu probable que cet état de chose se maintienne, étant donné que la production des pommes augmente en Angleterre et que les grands producteurs anglais désirent élargir leurs débouchés. La quantité de pommes anglaises vendue jusqu'ici à Liverpool n'a jamais été aussi considérable que sur le marché de Londres, mais le producteur anglais profitera certainement de l'Exposition impériale de fruits pour envahir le territoire canadien et il pourra présenter au commerce et au public général de Liverpool de très beaux étalages de pommes.

"Il ne faudrait pas, dit M. Gornall, que le Canada permette à l'arboriculteur anglais de dominer, comme il l'a fait aux dernières expositions, la section des fruits frais, hors de toute proportion à sa part générale du marché. Un point important, c'est que la région de Liverpool se trouve à une distance considérable des principales régions de production, nécessitant des méthodes organisées d'expédition, et il est à croire qu'à l'avenir les expéditions anglaises seront emballées et classées comme les fruits canadiens. Nous devons faire face à cette concurrence qui se prépare et nous préparer à faire une réclamation aussi vigoureuse pour les fruits canadiens que les producteurs anglais font pour leurs produits.

La section du championnat canadien fournit toutes les occasions possibles de faire cette réclamation. Les inscriptions sont limitées aux frais d'emballages commerciaux et la préparation

La batteuse DION en acier



C'est le temps de battre votre trèfle et votre mil. Voyez-y tout de suite, ne remettez pas cette besogne à plus tard. La batteuse Dion fait ce travail à merveille: employez-la.

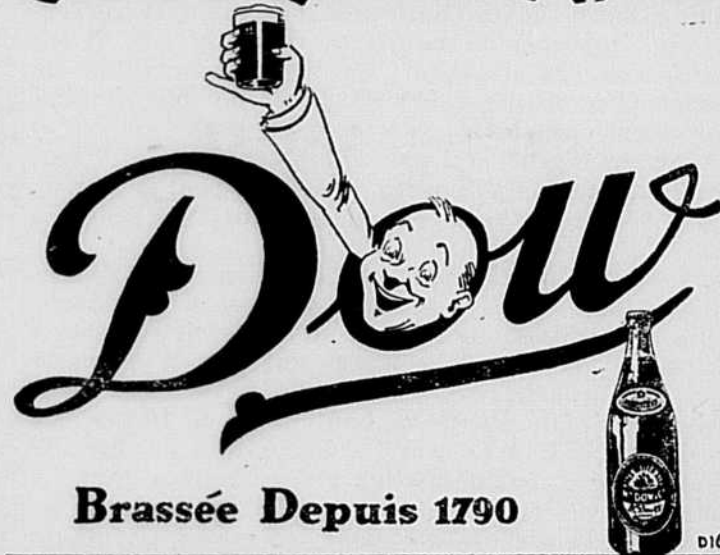
Faites venir notre catalogue.

DION & FRERE

Ste-Thérèse, Terrebonne.

Cultivateurs et fabricants de machines agricoles.

La Bière Qui Vous Réjouit



Gérard G. Bastien

Loretteville, P. Q.

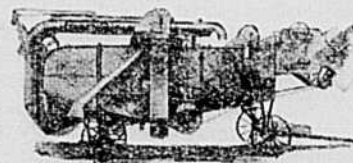
Tannage à la façon de peaux, vaches, moutons, chevaux, veaux pour cuir à capot, bottes, harnais, etc.

des fruits n'exige pas de gros frais. On ne demande pas aux arboriculteurs et aux emballleurs de donner une attention spéciale à l'emballage des produits présentés et à s'écarter ainsi des pratiques commerciales habituelles. Le but du championnat est de présenter au public général les meilleurs emballages commerciaux que l'on peut se procurer au Canada et une catégorie de fruits que l'on peut acheter sur le marché. En d'autres termes, on ne recherche pas la présentation de ce que l'on appelle les pommes d'exposition.

Pour tous renseignements au sujet de l'Exposition impériale de fruits, s'adresser à la Division des fruits, Ministère fédéral de l'Agriculture, ou au Conseil canadien de l'horticulture, Ottawa.

Une grande cause d'insuccès dans la culture des plantes en pots dans la maison, c'est qu'elles sont tenues dans des chambres trop chaudes. La chaleur qui convient le mieux à la plupart des plantes de maison est d'environ 65 degrés Fahr. Une bonne moyenne est de 60 à 65 degrés Fahr.

Batteuses FORANO



Nos Batteuses métalliques, semi-métalliques et en bois, en cinq modèles, combinées pour grain et trèfle, incorporent toutes les améliorations les plus récentes en fait de construction de batteuses et décortiqueuses.

Nos prix sont modérés et chaque machine est garantie, par écrit, pour une durée de 5 ans.

Ecrivez aujourd'hui.

La Fonderie de Plessisville

Fondée en 1873

PLESSISVILLE, P. Q.



La manie du gaspillage

L'automne nous arrive... finies les longues journées de clarté, pleines de soleil; fini le sarclage du jardin: c'est le temps de la récolte!

Nos fermières qui surveillent avec tant de soin l'avance de la saison pour cueillir à point fruits et légumes, qui guettent les signes de gelée pour y soustraire leurs plants, sont elles-mêmes des modèles de sens économique. Pas une minute n'est perdue; toutes les provisions de l'hiver s'entassent avec méthode: légumes secs ou marinés, fruits confits ou conservés autrement, tout est ordonné en vue de pourvoir à la saine alimentation de la famille pendant les mois de l'hiver.

Beaucoup de citadins envient ces réserves; au moins, les ruraux ne craignent pas la faim, se dit-on!

Mais le but de la vie, l'ambition suprême n'est pas seulement de s'empêcher de mourir de faim... et, une nation qui ne viserait pas plus haut que cette conservation de l'existence ne serait pas appelée à jouer un rôle bien important comme peuple!

Le facteur argent n'est pas dédaigner; surtout, il faut se mettre en tête que n'importe lequel fou peut gagner de l'argent... bien rares sont ceux qui savent le dépenser à propos.

Lorsque l'on mentionne le mot gaspillage, tout de suite l'imagination se représente une dépense de centaines, de milliers de dollars, jamais l'on ne songerait aux sous!

Dites-moi, mamans laborieuses qui peinez du matin au soir pour "attacher les deux bouts", avez-vous songé à ce que représenteraient au bout de 5, de 10 ans, les achats de bonbons "à la cent", de gomme à mâcher, de crème glacée que vous permettez à vos bambins?

Comment vos enfants devineront-ils l'importance de l'économie, de la prévoyance pour les mauvais jours, si vous-mêmes, vous n'en avez cure?

Il existe un système d'épargne pour les écoliers, système préconisé par les Caisses Populaires et qui s'adapte bien à nos milieux ruraux. Le déposant débute par un sou ou 5 sous, ou plus à son gré et, si le montant est faible à la fin de l'année, c'est tout de même autant de moins de voué au gaspillage, c'est autant de gagné dans l'éducation économique de l'enfant!

MARGOT

Gillet pour homme

GILET POUR HOMME

POINT 38-40.

Aiguilles No. 10 pour les côtes du bas et les poignets, la bande et les poches.

Aiguilles No. 7 pour le reste du chandail.

DOS:

Monter 120 mailles et tricoteur 2 mailles à l'endroit et 2 mailles à l'envers pendant 2 pouces, puis tricoter 1 maille à l'endroit et 1 maille à l'envers pendant 19 pouces. Enlever 10 mailles au commencement de chaque aiguille, tricoter encore 7 pouces; laisser les 35 premières mailles en attente sur une 3e aiguille, rabattre 30 mailles pour le cou, et commencer le devant avec les 35 mailles qui restent.

DEVANT:

Tricoter 4 rangs (1 maille à l'endroit, 1 maille à l'envers), puis augmenter d'une maille au bout de chaque rang jusqu'à ce que l'on ait augmenté de 25 mailles, lorsque l'ouvrage mesure 7 pouces à partir de l'épaule, monter 6 mailles du côté de la manche et continuer

de tricoter pour obtenir la même longueur que le dos. Faire de même pour l'autre devant.

MANCHES:

Relever les mailles autour de l'emmanchure, tricoter 4 pouces, diminuer d'une maille à tous les 5 rangs jusqu'à ce qu'il reste 72 mailles, continuer à tricoter jusqu'à ce que la manche mesure 16 pouces, tricoter en côtes, 2 endr, 2 env, pendant 5 ou 6 pouces.

BANDE:

Monter 12 mailles, tricoter uni jusqu'à ce que le travail soit d'une longueur suffisante pour partir du bas à droite, faire le tour du cou et redescendre à quelques pouces du côté gauche; commencer les boutonnières en rabattant 4 mailles au milieu de la bande, lever ces mailles au rang suivant, et continuer de tricoter uni; faire 5 boutonnières, espacées d'environ 3 pouces.

POCHES:

Monter 26 mailles, tr 2 endr, 2 envers pendant 1½ pouce, puis tricoter 1 envers, 1 endroit jusqu'à ce que le tricot mesure 5 pouces. Les côtes se trouvent au haut des poches, et celles-ci sont cousues à ½ pouce du bas du chandail et à 2½ pouces de la bordure d'en avant.

La transplantation des pivoines

Par Isabella Preston.

Le mois de septembre, est le meilleur pour transplanter les pivoines. Si les plants ont pris un grand développement et que les fleurs soient moins nombreuses et plus petites qu'elles n'avaient coutume d'être, il est probablement temps d'arracher les racines.

Pour diviser une grande plante, arrachez-la avec soin, secouez-la pour faire tomber la terre et laissez la plante exposée à l'air et au soleil pendant une heure ou deux. Les tubercules seront ainsi moins cassants et ils seront moins exposés à sa rompre au cours des manutentions. Lavez avec de l'eau pour enlever la terre et sectionnez le feuillage en ne laissant que quelques pouces de tige au-dessus du collet. Examinez la racine pour voir le point où elle peut être divisée de façon à endommager les tubercules le moins possible. Une division portant cinq yeux est une bonne grosseur mais on peut en faire de plus grosses si on le désire.

Si vous voulez planter une planche de pivoines, vous ferez bien de préparer la terre quelques semaines auparavant en bêchant profondément et en ajoutant du fumier bien pourri à la base de la tranchée. Si les pivoines doivent être replacées au même endroit, la vieille terre devrait être enlevée et remplacée par de la bonne terre à laquelle on a ajouté de la poudre d'os à raison d'une poignée pour chaque plante. En plantant, mettez les tubercules de façon à ce qu'il n'y ait pas plus de deux pouces de terre au-dessus du collet. Quand les pivoines ne fleurissent pas c'est souvent parce qu'elles ont été plantées trop profondément.

Pour le premier hiver, il est bon de recouvrir les planches d'un paillis pour empêcher ces gelées et ces dégels alternatifs qui sont si nuisibles dans certains districts.

Recettes

MARINADE DES MILLE-ILES

1 pinte de concombres hachés.
1 gros oignon tranché.
1 piment vert haché.
2 pintes d'eau.
2 cuil. à soupe de moutarde.
¼ tasse de sel.
1 chopine de vinaigre.
1 tasse de sucre brun.
Turmeric si désiré.

Couper le bout des concombres, hacher sans peler. Faire dissoudre le sel dans l'eau et verser sur les concombres; laisser reposer 3 heures, puis égoutter. Chauffer le vinaigre, le sucre et la moutarde jusqu'au point d'ébullition, ajouter les concombres, amener de nouveau au point d'ébullition et laisser refroidir. Verser dans des bocaux stérilisés.

On estime que la récolte commerciale de pommes aux Etats-Unis, cette année, sera de 64,500,000 boisseaux, contre 93,866 boisseaux en 1935 et 97,895,000 boisseaux, la moyenne de cinq ans.

PATERNITE

(CROQUIS)

Il a nos deux aînés sur les genoux
Et, riant, je mets en ses bras le petit troisième,
fière de le lui voir tenir sans gaucherie!

Il les amuse mieux que la maman, trop fatiguée,
Il s'en fait craindre mieux que la maman... trop énervée,
Il en jouit mieux aussi que la maman, trop occupée!

—Et pourtant, que sa tâche est lourde,
et comme on s'appuie fort à lui! —

Donc, il savoure la détente,
Il "les" contemple, en rassasie ses yeux,
Il rit et badine avec eux,
Il est heureux!

Mais voici, que soudainement,
le tout-petit regagne son berceau,
les deux aînés se retrouvent à terre,
l'heureux papa se lève

... et c'est Maman qui reçoit les baisers!

Louise-Andrée DELASTRE

"Cantiques de femme".

Au fil des jours

A Sadowaya, village du Caucase septentrional, un tonnelier âgé de 130 ans, continue à vivre de son métier. Il a de qui tenir; son père ayant atteint l'âge de 137 ans, et sa mère celui de 117 ans. Travailler encore à 130 ans, c'est donner un bel exemple de courage et de vigueur, mais les compatriotes du tonnelier pourraient tout de même envisager l'éventualité de lui servir une petite retraite d'ici quelques années.

Puisque nous parlons de centenaire, signalons les déclarations curieuses d'une vieille dame habitant la Nouvelle-Ecosse, qui vient de fêter son 104e anniversaire. Mme Effie Walher attribue sa longévité et sa robuste santé à ce fait qu'elle n'a jamais écouté à la radio, jamais monté ni en tramway, ni en auto, et jamais assisté à un film parlant. Il est fort possible que le tramway et l'auto présentent certains dangers pour les très vieilles personnes. Mais le film parlant ne nous paraît pas tellement redoutable; il présente seulement sur le film muet le réel désavantage d'empêcher les spectateurs de dormir pendant la représentation.

(EVE)

Irène et Jacky.

Nouvelles nominations

DANS LA DIVISION DE L'INDUSTRIE LAITIÈRE

Les spécialistes suivants ont été ajoutés dernièrement au personnel de la Division de l'industrie laitière et de la réfrigération, du Ministère fédéral de l'Agriculture:

H.-L. Bérard, B.A., B.S.A., Ph. D., a été nommé spécialiste en laiterie, attaché au Service des recherches. Le Dr Bérard était à l'é-

cole provinciale de laiterie de St-Hyacinthe, P.Q., où il dirigeait depuis cinq ans les laboratoires de chimie et de bactériologie. Il était également professeur de bactériologie à l'Ecole d'agriculture de Ste-Anne-de-la-Pocatière. Le Dr Bérard est bilingue.

M. D.-B. Goodwillie, E.S.A., M. S., de Welland, Ontario, a été nommé Surveillant des condenseries, à la place de R. Elliott, obligé de prendre sa retraite il y a quelques mois pour cause de mauvaise santé. M. Goodwillie a reçu une formation pratique dans la production de laits condensés, évaporés et séchés. Il est qualifié non seulement pour appliquer les règlements touchant la fabrication, l'importation et la vente de laits concentrés, dont l'application est confiée à la Division de l'industrie et de la réfrigération, mais aussi pour donner des conseils au sujet des difficultés qui peuvent surgir dans la fabrication de ces produits.

Comme l'article de la Loi qui exige que tous les paquets contenant du beurre offert en vente dans la province de l'Ontario portent l'indication de la catégorie, entre en vigueur le 1er septembre 1936, il a été nécessaire d'augmenter le personnel des inspecteurs dans la province par la nomination des suivants: R.-J. Quinn, de Sarnia, C.-A. Morrison, de Grand Valley, et C.-R. Kennedy, de Peterborough. Les quartiers généraux de M. Quinn seront à North Bay, Ontario; ceux de M. Morrison, à London, Ontario, et ceux de M. Kennedy, à Belleville, Ontario.

M. S.-R. Howe, B.S.A., de Walkerton, a été nommé classificateur des produits laitiers. Il sera chargé principalement de la surveillance des inspecteurs de produits laitiers de la province d'Ontario, sous l'inspecteur en chef des produits laitiers.



Aide au transport des boeufs d'engrais

Pour aider au transport des boeufs et des agneaux d'engrais allant des régions sèches de la Saskatchewan et de l'Alberta aux autres parties du Canada qui ont des grains et des fourrages suffisants pour les engraisser, le ministre de l'Agriculture a autorisé la Division fédérale de l'industrie animale à rembourser une partie des frais de transport encourus sur les expéditions en charge de wagon, aux conditions que voici :

(1) Sur les wagons de boeufs et d'agneaux d'engrais achetés à un point de campagne dans les régions sèches prescrites de la Saskatchewan et de l'Alberta, et expédiés sur des points de campagne en dehors de ces régions, dans toute province du Canada, il sera accordé un remboursement de 50 p.c. des frais réels d'expédition.

(2) Cette aide n'est offerte qu'aux expéditions faites avant le 30 novembre 1936, et elle est rétroactive sur toutes les expéditions faites depuis le 1er août 1936, conformément aux conditions.

(3) Pour les bovins, ce remboursement n'est accordé que sur les boeufs ou les génisses n'ayant pas plus de deux ans; la seule exception est dans le cas des femelles de races laitières, pour lesquelles la limite d'âge est de cinq ans.

(4) Pour obtenir le remboursement, chaque wagon de boeufs doit contenir au moins 35 boeufs d'un an, ou 25 boeufs plus vieux. Une tolérance dans ces limites peut être faite pour les expéditions mixtes, composées de boeufs d'un an et plus âgés.

(5) Pour avoir droit au remboursement, les agneaux doivent être chargés dans des wagons à deux ponts, chaque wagon contenant au moins 275 agneaux, tous nés au cours de l'année 1936.

(6) Le remboursement ne s'applique pas à la nourriture achetée, ni à l'aménagement des wagons, ni aux autres frais d'expéditions qui peuvent être compris dans le compte du fret.

(7) Pour avoir droit au remboursement, un acheteur doit conserver les bovins au moins trois mois et les agneaux au moins deux mois. Au bout de ce temps, la demande de remboursement doit être adressée au Commissaire de l'industrie animale, à Ottawa; elle doit être accompagnée d'un compte de fret acquitté et d'un affidavit sur le modèle fourni par la Division de l'industrie animale, indiquant que les conditions posées en ce qui concerne le titre de propriété ont été observées, et donnant les détails sur l'âge, etc., des bestiaux achetés.

(8) Prière de noter qu'aucun remboursement n'est accordé sur les expéditions faites à titre de spéculation par un commerçant. Il est donc important qu'une expédition achetée en coopération par deux ou plus de deux cultivateurs, ou sur l'ordre de ces cultivateurs, soit expédiée sous leur titres conjoints de propriété.

Il sera exigé un affidavit de chaque propriétaire lorsque la demande de remboursement est présentée, et dans le cas d'une expédition en coopération, tous les affidavits doivent être expédiés en même temps avec le compte acquitté du fret.

Les requérants de l'Est du Canada ou de la Colombie-Britannique qui désirent se rendre eux-mêmes dans la région affectée par la sécheresse pour choisir les bovins ou les agneaux qu'ils désirent acheter avec l'aide offerte sous ce régime, peuvent également bénéficier de l'offre gratuite d'un billet simple de chemin de fer et du remboursement des frais de pension.

La Division de l'industrie animale s'arrange pour fournir des renseignements aux points suivants en ce qui concerne les boeufs de différents âges et de différentes catégories et les agneaux offerts en vente dans la région visitée par la sécheresse :

Division fédérale de l'industrie animale, Parcs à bestiaux,

Moose Jaw, Sask.

Division fédérale de l'industrie animale, Parcs à bestiaux,

Saskatoon, Sask.

Association des producteurs de grain de l'Ouest, 28 Edifice Michael.

Calgary, Alta.

Des renseignements spéciaux touchant les agneaux d'engrais que les ranchers ont en vente peuvent être obtenus des suivants :

Rapport sur l'état des cultures

AU 21 AOUT 1936

Québec, P.Q., 10 septembre 1936. 4 h. p.m. (heure avancée). La Section de la Statistique Agricole présente aujourd'hui son cinquième rapport de la saison sur l'état des récoltes et des cultures.

On trouvera ci-dessous :

a) L'estimation provisoire de la récolte du foin et des principales céréales.

b) Remarques sur l'état des cultures, pour la province, au 31 août 1936.

A) ESTIMATION DE LA RECOLTE DU FOIN ET DES PRINCIPALES CÉRÉALES en 1936 :

Remarques générales :

En général la situation dans Québec est des plus satisfaisantes, si on la compare à celle des autres provinces canadiennes et des États limitrophes de la République voisine. La récolte du foin est supérieure à celle de l'an dernier, tant en volume qu'en qualité et la récolte des principales céréales s'annonce supérieure à celle de l'an dernier. Quant aux cultures tardives et aux racines, elles sont dans des conditions légèrement inférieures à la normale, sauf le maïs qui, à 90, montre une infériorité de 15% sur l'an dernier.

Le volume de fourrage disponible dans l'ensemble de la province sera amplement suffisant pour l'alimentation de notre bétail. Les pâturages ont été généralement bons au cours de la saison. La sécheresse que nous avons eue au cours du mois d'août, les a légèrement affectés, mais ils sont en aussi bonne condition que l'an dernier.

RECOLTE DES CÉRÉALES :

Malgré que le printemps ait été tardif et que dans certaines régions les semailles aient été effectuées en retard, les perspectives de récolte des principales céréales au 31 août, sont généralement des plus encourageantes, sauf en Abitibi. Les fléaux agricoles au cours de la dernière saison, n'ont que peu ou pas affecté ces cultures et d'après les rapports reçus de nos correspondants, il semble que les rendements à l'acre seront supérieurs à ceux de l'an dernier si la température de septembre est favorable.

Nous présentons aujourd'hui l'estimation provisoire de la superficie, du rendement à l'acre et de la récolte totale pour le foin, le blé, l'avoine, l'orge, le seigle et le lin.

FOIN : Les superficies sous culture de foin à 3,575,800 acres, comparativement à 3,506,200 acres en 1935, accusent une augmentation de 2%, et la récolte totale estimée à 5,354,000 tonnes comparativement à 5,087,000 tonnes en 1935, montre une augmentation de 5%.

BLÉ : Les superficies ensemencées en blé, à 56,300 acres comparativement à 62,500 acres l'an dernier, accusent une diminution de 10% et la récolte totale, provisoirement

estimée à 1,057,000 boisseaux, comparativement à 1,130,000 boisseaux en 1935, montre une diminution de 6.5%.

AVOINE : Les superficies sous culture d'avoine, à 1,690,200 acres, comparativement à 1,674,400 acres en 1935, accusent une augmentation de 1%. La récolte, provisoirement estimée à 48,476,800 boisseaux, comparativement à 45,161,000 boisseaux en 1935, montre une augmentation de 7%.

ORGE : Les superficies sous culture d'orge à 153,900 acres, comparativement à 140,900 acres en 1935, accusent une augmentation de 9% et la récolte, provisoirement estimée à 3,924,700 boisseaux comparativement à 3,493,000 boisseaux montre une augmentation de 12%.

SEIGLE : Les superficies sous culture de seigle à 6,280 acres, comparativement à 6,100 acres en 1935, accusent une augmentation de 3% et la récolte, à 109,900 boisseaux en 1935, montre une augmentation de 19%.

LIN : Les superficies sous culture de lin à 2,850 acres, comparativement à 2,500 acres en 1935, accusent une augmentation de 14%. La récolte totale estimée à 28,800 boisseaux, comparativement à 25,000 boisseaux en 1935, montre une augmentation de 15%.

B) REMARQUES SUR L'ÉTAT DES CULTURES TARDIVES :

En général, durant le mois d'août, la température a été relativement basse et sèche. En plusieurs endroits les plantes ont manqué d'humidité et les perspectives de récolte pour les cultures tardives et racines, ont été quelque peu diminuées. Au 31 août, les grains mélangés, les fèves, les pommes de terre, sont dans des conditions supérieures à celles de l'an dernier. Les autres cultures tardives, sauf le maïs, sont dans des conditions à peu près égales à celles de 1935.

Le maïs, rapporté à 90%, comparativement à 105, en 1935, semble être la culture qui a le plus souffert au cours de la saison.

Les pâturages sont dans des conditions égales à celles de l'an dernier, bien qu'ils aient souffert par la sécheresse au cours du mois d'août. La production laitière est normale.

On nous signale les dommages suivants :

Par les insectes et les maladies sur les pommes de terre, dans Rivière-du-Loup, L'Islet et Dorchester ;

Par le charbon sur l'orge et l'avoine dans le comté de Drummond ;

Par la grêle dans le comté de Richelieu ;

Par la pyrale sur le maïs dans Yamaska ;

Par la gelée dans l'Abitibi où la presque totalité du grain sera impropre à la semence ; une forte partie de la récolte devra être fauchée en vert. Les fèves et les pommes de terre ont été très fortement endommagées par la gelée du 20 août.

Lettre hebdomadaire aux cultivateurs

L'ARRACHAGE ET LA CONSERVATION DES POMMES DE TERRE A LA STATION EXPERIMENTALE DE STE-ANNE-DE-LA-POCATION

INTRODUCTION : — D'après les estimés de certains experts dans la production des pommes de terre, il apparaît que la récolte sera moyenne en 1936 en raison de la diminution dans l'étendue plantée, du manque dans la levée et de la faible précipitation que l'on a eue durant la saison de végétation. La suite logique de ces prévisions semble être que les patates auront de la valeur. C'est pourquoi l'on devrait faire en sorte d'éviter autant que possible le gaspillage susceptible de se produire soit à l'arrachage ou dans les entrepôts.

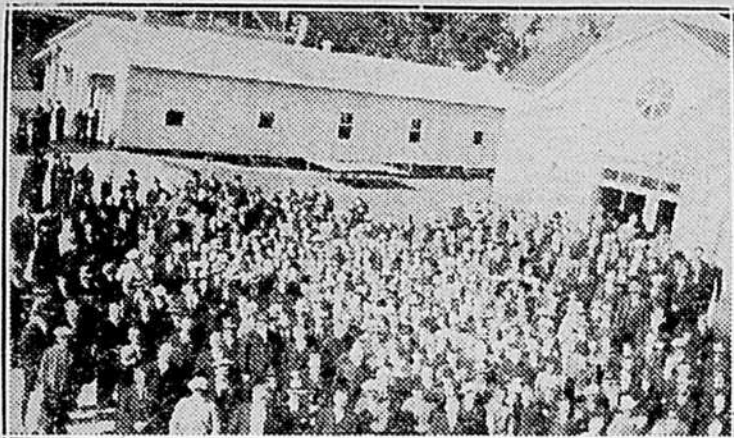
EPOQUE ET MODE D'ARRACHAGE : — On arrache les patates quand elles sont mûres soit, dans notre région, au début d'octobre. L'arrachage se fait avec la machine à renchausser (buttoir) que l'on fait suivre de la pioche pour déterrer les patates qui peuvent rester dans le sol et les ramener sur le rang. On les laisse sécher pendant trois ou quatre heures avant de procéder au ramassage. En manœuvrant avec habileté le buttoir et la pioche et en laissant sécher les tubercules, on augmente par la réduction des meurtrissures et des gerçures le pourcentage des tubercules vendables.

RAMASSAGE DES TUBERCULES : — C'est durant cette opération que se fait une grande partie des meurtrissures qui font déclasser les patates. A cette Station on y remédie en prenant des paniers en broche rembourrés avec des vieux sacs. Un point important à considérer est la façon dont on jette les patates dans les sacs ou les barils. On ne les laisse point tomber d'une hauteur de plus d'un pied.

CHARROYAGE ET MISE EN CAVE : — Dans le chargement des sacs ou des barils, même si nous sommes pressés, nous les manipulons soigneusement. Rendus à la cave, nous versons les sacs ou barils dans les carrés ayant soin de ne pas laisser tomber les patates de la pleine hauteur des carrés. Lorsque l'on commence à déposer des patates dans un carré on enlève des planches que l'on pose à mesure qu'il se remplit.

SOINS A DONNER DURANT L'ENTREPOSAGE : — Vu que les patates entreposées représentent beaucoup de capital et de travail, il est important de veiller sur leur conservation au cours de l'automne et de l'hiver. Il faut que le degré d'humidité ne soit pas trop élevé ni trop faible car dans un cas, il y aura perte par la pourriture et dans l'autre, il y aura des

(Suite à la page 11)



Photographie du groupe de cultivateurs qui ont assisté au congrès de l'Union diocésaine de Joliette, le 8 septembre. On remarque sur la première rangée S. Exc. Mgr Papineau, évêque de Joliette, M. le chanoine Clermont, aumônier diocésain, M. Abel Marion, président général, M. Rosaire Aumont, président de l'Union diocésaine de Joliette.

Congrès diocésain de Joliette

Assistance de 600 cultivateurs. — Présence de S. Exc. Mgr Papineau. — Résolutions. — Réélection de tous les officiers.

Plusieurs centaines de cultivateurs ont assisté au Congrès diocésain de Joliette, le 8 septembre. On y remarquait des délégués de toutes les paroisses du comté. Le temps était particulièrement favorable à un congrès de cultivateurs, puisque le ciel, incertain toute la journée, n'était guère propice au travail des champs.

Son Excellence Mgr Papineau, évêque de Joliette, assista à toutes les séances du congrès et prit un vif intérêt aux délibérations. On remarquait en outre un grand nombre de prêtres de la ville de Joliette et de toutes les paroisses du diocèse de même que les deux députés du comté, MM. Ferland et Barrette.

A neuf heures et demie, messe d'ouverture à la cathédrale par M. le chanoine Omer Bonin. Le R. P. Champagne, S.J., suppléant au R. P. Deguire, aumônier général, donna le sermon. Il commenta ce que doit être la foi et l'esprit de foi. La foi, dit-il, sans les œuvres est une foi morte. L'esprit de foi doit se manifester dans tous les actes de la vie, dans les actes privés comme dans les actes publics. Pour un cultivateur, l'esprit de foi se manifestera par son adhésion à son association professionnelle, l'Union Catholique des Cultivateurs.

Après la messe, les congressistes défilèrent à travers la ville, autour du marché et se rendirent à la salle du collège. En tête flottait le drapeau du cercle de St-Jacques l'Achigan.

LES DELIBERATIONS

M. Rosaire Aumont, président de l'Union diocésaine, fait la déclaration d'ouverture. Il souhaite la bienvenue aux congressistes. Il salue les représentants du bureau central, MM. Marion et Filion; il signale d'une façon toute particulière la présence de S. E. Mgr Papineau et insiste sur son dévouement envers la classe agricole.

Le premier conférencier au programme est M. Gérard Filion, rédacteur de la "Terre de Chez Nous". Il parle de l'organisation de la vente des produits agricoles. Il décrit en quelques mots les méthodes qui sont présentement en vigueur dans le commerce des produits agricoles: ventes individuelles au petit bonheur, au hasard des initiatives ou des occasions; pas d'entente, pas de coopération. Or il faut que les cultivateurs s'entendent pour améliorer leurs méthodes de vente, pour livrer un produit de bon-

ne qualité, adapté aux besoins et aux caprices des consommateurs.

Comment le feront-ils? Par la coopération obligatoire sous l'empire d'une loi d'ordre général. Le gouvernement fédéral légifera en ce sens en 1934, mais la loi vient d'être déclarée inconstitutionnelle. Nous en aurons une à Québec très probablement l'an prochain. Il faut se préparer à la mettre en vigueur, dès qu'elle sera passée. Il y aura lieu d'organiser la vente en coopération du beurre et du fromage, des animaux de boucheries, des pommes de terre, etc. A la suite de cette causerie, la discussion s'engage sur la vente du tabac et sur la nécessité de faire appliquer la loi concernant l'étiquetage obligatoire du tabac.

A une heure et demie de l'après-midi, les délibérations continuent. M. l'abbé Turmel, propagandiste de la Fédération des Caisses Populaires, nous entretient de la coopération d'épargne et de crédit. Il raconte toutes les difficultés qu'éprouva le fondateur des Caisses populaires, M. le commandeur Desjardins, au début de son oeuvre: difficultés avec ses compatriotes, avec les financiers, avec les gouvernements. Il explique le principe et le fonctionnement des Caisses populaires. Principe coopératif, basé sur la confiance mutuelle, et surtout sur l'honnêteté des membres. Sont admis dans la Caisse tous les honnêtes gens, hommes, femmes et enfants. Les membres sont tenus à souscrire au moins une part sociale de \$5. Il explique également les méthodes coopératives qui prévalent dans les caisses. A l'heure présente, les Caisses du diocèse de Joliette font partie de l'Union des Trois-Rivières; il est question de les affilier à celle de Montréal.

M. l'abbé Turmel termine en incitant les cultivateurs à s'organiser pour gérer leurs capitaux et les faire servir à leurs propres œuvres.

M. C.-E. Ferland, N.P. se lève pour appuyer le conférencier précédent et prêcher en faveur des Caisses populaires. Il donne quelques explications sur la Loi des Concordats agraires et signale que cette loi ne peut pas nuire à l'oeuvre des Caisses populaires et ne s'applique plus aux dettes contractées depuis le premier mai 1935.

M. Abel Marion, président général de l'U. C. C., rend un témoignage à l'esprit d'union des cultivateurs du diocèse de Joliette. Il signale l'assistance nombreuse à la messe du matin. Il justifie l'esprit de parti. Il fait un appel pressant en faveur des enchères de beurre et de fromage du Comptoir Coopératif. La question de l'achat en coopération des machines aratoires fait le sujet d'une

La demande

POUR L'AGNEAU CANADIEN
FRAIS EST ACCRUE GRACE
AUX TOURISTES

La Production de l'agneau doit
correspondre à la demande.

CONSUMMATION PLUS
GRANDE DANS L'EST

OTTAWA, 31 août.—La grande
influence des touristes au Canada,

digression. Le conférencier demande instamment que les cultivateurs intéressés retournent au Bureau central au plus tôt possible les cartes qui ont été distribuées dans les cercles. Il dit également un mot de la "Mutuelle-Vie de l'U. C. C."

RESOLUTIONS

1o.— Que demande soit faite au gouvernement provincial d'aider les Caisses Populaires à établir un crédit à court terme et d'instituer une commission indépendante pour les prêts à long terme. Adoptée.

2o.— Que le gouvernement provincial reconnaisse officiellement l'U. C. C. comme l'association professionnelle agricole de la province. Adoptée.

3o.— Que le ministère de l'Agriculture reconstitue le corps agronomique de façon à donner aux jeunes la science agricole dont ils ont besoin. Adoptée.

4o.— Que le gouvernement provincial abolisse les Cercles agricoles au bénéfice des cercles de l'U. C. C. Adoptée.

5o.— Que chacun des membres de l'U. C. C. recrute un nouveau membre d'ici au congrès prochain. Proposée par S. E. Mgr Papineau et secondée par M. le chanoine Clermont.

6o.— Que le gouvernement fasse respecter la loi concernant l'étiquetage du tabac.

S. E. MGR PAPINEAU

Il félicite les congressistes; il les invite à faire partie de l'U. C. C. "J'ai commencé, dit-il, à faire des visites dans les rangs pour prêcher en faveur de l'U. C. C.; je le ferai encore. Puisque vous ne voulez pas venir à nous, nous irons à vous. Si j'en avais le temps je passerais dans tous les rangs du diocèse. La foi sans les œuvres est une foi morte. Vous n'avez pas la conviction voulue; vous ne faites pas partie de votre association, parce que vous n'avez pas la foi. Ayez donc de la conviction, ayez foi dans votre association professionnelle. Si vous aimez votre profession, vous permettriez à vos fils qui ont fait des études classiques de rester sur la terre. Commencez par vous affirmer vous-mêmes; les autres vous respecteront, les gouvernements vous entendront. Soyez fiers; insultez votre fierté à vos fils et à vos filles."

ELECTION DES OFFICIERS

A l'unanimité, tous les officiers de l'Union diocésaine sont réélus; la proposition est faite par M. Florent Lafortune et secondée par M. Damien Neveu.

Président: M. Rosaire Aumont. Vice-président: M. Paphnuce Bonin.

Aumônier: M. le chanoine M. Clermont. Directeurs: MM. Ls. Tellier, A. Desroches, Alph. Coutu, Ad. Chevrette, F.-X. Désy.

Secrétaires: M. l'abbé Donat Hénault.

M. le chanoine Clermont clôture le congrès et remercie les cultivateurs de leur assistance nombreuse.

Le soir, il y eut soirée récréative, drame et musique, pour les congressistes et la population de la ville de Joliette.

au point de vue commercial et agricole du Pays, fut révélée aujourd'hui, dans un rapport sur l'état actuel de l'agneau canadien, qui fut publié par A. A. MacMillan, directeur-adjoint, Service du Bétail, Ministère de l'Agriculture du Canada.

Les touristes, selon le rapport de M. MacMillan, ont obligé les éleveurs du centre et de l'est du Canada à faire en sorte que l'élevage des agneaux permette la naissance plus hâtive au début du printemps de façon à faire face à la grande demande d'agneau frais créée par les touristes visitant le Canada pendant les mois d'été et d'automne.

"Nous avons appris de toutes les parties du Canada" dit M. MacMillan dans son rapport, "que les touristes visitant le Canada pendant les mois d'été et d'automne considèrent l'agneau canadien comme une des viandes les plus appétissantes et les plus succulentes. Les éleveurs, et plus particulièrement ceux du Québec et de l'Ontario s'arrangent de façon à ce que leurs agneaux naissent plus tôt au printemps et atteignent de 80 à 100 livres à la ferme, en mangeant une pâture tendre et fraîche, de sorte qu'ils peuvent tirer profit de la grande demande créée chaque année par les touristes entre les mois de juin et octobre.

Dans la Nouvelle-Ecosse, le Nouveau-Brunswick et l'Île du Prince-Edouard, l'examen indique que les touristes venant d'autres parties du Canada et des Etats-Unis consomment autant d'agneau frais que de poisson.

"Les agneaux du Québec et de l'Ontario n'ont pas besoin d'éloges," déclare M. MacMillan, "vu que la qualité est bien maintenue de semaine en semaine et au fur et à mesure que la provision aug-

mente à cette époque de l'année. Il est à regretter que la provision d'agneaux précoces venant des Prairies soit limitée à cette saison, mais, à partir de maintenant, les agneaux du nord seront davantage en évidence."

"Dans la Colombie-Britannique," dit-il, "les marchés de l'Ouest, de Vancouver et de Victoria, sont largement approvisionnés d'agneaux précoces élevés au lait et sous des conditions climatiques favorables. Les agneaux de montagne, de la Colombie-Britannique, venant de la région du Caribou et d'autres régions intérieures, arrivent actuellement en abondance sur le marché et ils continueront d'être en grande demande dans les hôtels, les restaurants, les places de villégiature et dans toutes les maisons de la Colombie-Britannique pendant tout le reste de la saison.

"L'agneau canadien frais," termine M. MacMillan dans son rapport, "est maintenant reconnu comme une viande que les Canadiens peuvent se procurer toute l'année. Cependant, pendant l'été et l'automne, l'excellence de cette viande jeune et précoce lui donne un attrait spécial, et les méthodes de production sont constamment améliorées afin de faire face aux exigences de la demande sans cesse croissante."

Ce rapport stipule également que, le nombre d'éleveurs canadiens qui réussissent à élever et à envoyer au marché des agneaux précoces augmentant chaque année, des renseignements ont été recueillis sur l'élevage d'agneaux précoces et peuvent être obtenus, en écrivant simplement à M. A.-A. MacMillan, directeur-adjoint, Service du Bétail, Ministère de l'Agriculture, Ottawa.

Fortifiante



comme la brise, la FRONTENAC
WHITE CAP est saine, rafraîchissante,
forte. Sa saveur délicieuse regaillardit.

LA BIÈRE
Frontenac
White Cap

PEAUX VERTES

Prix fournis par la maison A. PION & Cie, 547, rue St-Vallier, Québec

Moutons, et ci-bas les prix que nous payons actuellement :
Peaux de boeufs, 50 lbs et moins .07 la lb, moins 2 lbs par peau
Les peaux de 52 lbs et plus sont prises à 50 lbs net.

Peaux de veaux engraisés, 8 à 12 lbs .12 cts la lb, moins 1 lb par peau.

Peaux de veaux engraisés, moins de 8 lbs .90 cts la peau.
Peaux de kips de campagne, de 7 à 15 lbs .08 cts la lb, moins 1 lb par peau.

Peaux de veaux de campagne, de 30 cts à 80 cts la peau.
Peaux de chevaux, de 75 cts à \$2.00 la peau.
Peaux de moutons, de .05cts à 50 cts la peau.

Ces prix sont pour des peaux de première qualité. Peaux endommagées, séchées sont payées à leur valeur.

Prix garantis jusqu'au 26 septembre 1936.

Consultations légales

TESTAMENT

QUESTION: Comme je n'ai pas de papier avec ma femme je vou-

drais faire des papiers comme suit: Au dernier vivant les biens. Est-ce qu'il faut qu'il soit fait absolu-

ment par notaire pour qu'il soit bon ou si je puis le faire faire par un particulier, et est-ce que ce papier pourrait être mis en force en cas de mort etc. ?

"C. R."

REPONSE: Je vous conseillerais si vous avez des biens de faire faire votre testament devant un

notaire. D'abord, il ne peut pas se perdre, il ne peut pas être volé, il ne peut pas être changé par d'autre personne que vous-même; c'est déjà une sauvegarde très intéressante.

De plus après votre mort, s'il s'agit d'un testament devant notaire, il n'y a rien à dépenser pour

le faire valoir, excepté une couple de dollars par copie de ce que vous voulez vous procurez; quand le testament est fait sous seing privé il faut qu'il soit écrit en entier de la main de celui qui le fait et signé par lui, en ce cas, il n'y a pas besoin de témoin. S'il est écrit par un autre et signé seulement par le testateur, il faut deux témoins qui signent en même temps que le testateur.

Quand il s'agit d'un de ces testaments sous seing privé, après la mort de ladite personne, il faut aller chez un avocat pour faire vérifier le testament avant qu'il ne devienne bon, et cela coûte une trentaine de dollars.

Le testament des époux ne peut pas être fait sur un seul papier, il faut un testament séparé pour la femme. Il n'est pas nécessaire qu'un testament soit enregistré du vivant du testateur.

FEMME MALADE — MEDECIN

QUESTION: Un médecin a traité ma femme qui est morte et je crois que c'est dû au traitement du médecin si elle est morte.

Est-ce que je peux poursuivre le médecin pour avoir du dommage ?

"H. L."

AVIS

Seuls les membres de l'U.C.C. ont droit à nos consultations légales. Signez votre nom et donnez un pseudonyme. Nous ne donnons pas de réponses personnelles. Adressez vos demandes à l'U. C. C. Ceux qui ne se conformeront pas à ces conditions ne recevront pas de réponse.

REPONSE: Ainsi un médecin qui ordonne un traitement ou ferait une opération en état d'ivresse, serait responsable de ses suites, le chirurgien qui après avoir fait une opération grave, se retirerait sans avoir posé l'appareil, l'homme de l'art qui commettrait dans son ordonnance, une erreur matérielle, dont les conséquences auraient été funestes au malade, ne pourrait échapper à la responsabilité légale. Il nous paraît aussi, en ce qui concerne les faits de science, le talent, l'appréciation médicale, ne saurait être soumis à un recours et puni par cela seul qu'il se serait trompé. Mais toutes les fois qu'en dehors de la question scientifique on reproche une faute au médecin, la responsabilité existe. Ainsi, il est évident que si l'homme de l'art a opéré en contrevenant à des obligations spéciales prescrites par la loi, il répond du dommage. En second lieu, la responsabilité ne peut faire de doute, si le préjudice éprouvé est imputable à un fait étranger à l'art médical en lui-même, par exemple, si des accidents se sont manifestés dans une maladie après l'abandon du médecin sans motifs valables, si la mort a suivie une opération faite par un chirurgien en état d'ivresse. Ce sont là, comme on l'a dit, des fautes de l'homme plutôt que des fautes du médecin. Bien plus, et alors même qu'il s'agit de faits de pratique, il peut encore y avoir lieu à responsabilité, si le médecin a agi avec légèreté, par exemple s'il a dans une ordonnance commis une erreur matérielle,

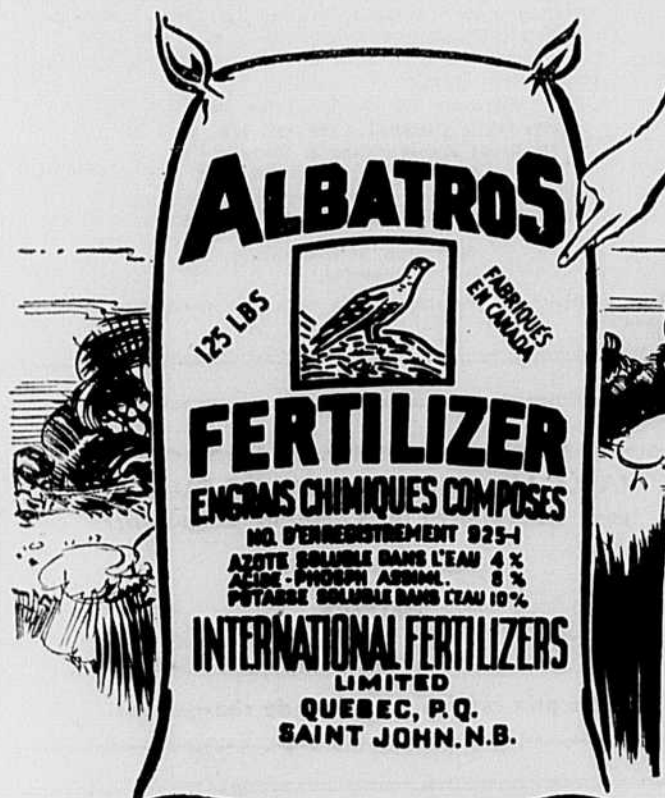
(Suite à la page 11)

"ALBATROS"

VOILA MON ENGRAIS CHIMIQUE

Cette MARQUE DE COMMERCE est ma sauvegarde

Tous les engrais chimiques portant la marque "ALBATROS" sont fabriqués par l'International Fertilizers Limited. Ils sont préparés avec des matières premières de haute qualité, et mélangés sous la stricte surveillance du laboratoire.



● Quand vous achetez des engrais chimiques, vous désirez naturellement choisir ceux qui vous donneront les meilleurs résultats. Vous voulez un mélange soigneusement équilibré, un mélange uniforme qui saura distribuer également toute sa nutrition — à vos récoltes.

Vous pouvez compter sur les engrais chimiques "ALBATROS" pour cela. Ils sont préparés par l'International Fertilizers Limited dont les experts ont approfondi les problèmes du sol et des récoltes dans l'Est du Canada. Ils savent ce qui est requis pour rendre votre terre plus productive. Ils savent aussi comment mélanger ces éléments pour que toute plante reçoive une juste proportion de chaque aliment.

Et puis vous épargnez de l'argent en achetant les engrais chimiques "ALBATROS," vu que leurs affaires considérables, dans toutes les provinces de l'Est, leur ont permis d'établir des entrepôts dans tous les territoires. Ainsi, les taux d'expédition sont excessivement bas. Toutes les commandes sont exécutées promptement — en parfait état.

N'attendez pas. Prenez dès maintenant la résolution d'obtenir de plus grandes récoltes. Donnez votre commande d'engrais chimique "ALBATROS."

INSECTICIDES - FONGICIDES FICELLE D'ENGERBAGE ET CABLES

L'International Fertilizers Limited est en mesure de vous fournir rapidement, et aux prix réguliers du marché, des insecticides et fongicides tels que le sulfate de cuivre, l'arséniate de chaux, l'arséniate de plomb et la bouillie "bordelaise". Cette compagnie est de plus la seule agence dans le Québec pour la ficelle d'engravage et le câble "Robin-Hood".

INTERNATIONAL FERTILIZERS LIMITED

Fournisseurs officiels d'engrais de "L'Union Catholique des Cultivateurs."

Usines à
QUEBEC, P. Q. et
ST-JEAN, N. B.

71, RUE ST-PIERRE, QUEBEC, P. Q.

Entrepôts à
QUEBEC
LEVIS et MONTREAL

Tél.: HArbour *2116

E.-W. CARON

145-149, Des Commissaires Est, Montréal

Meunier et Négociant en Farine, Grains
et Provisions.

Grains louses — chars assortis.

Demandez les produits CARONA

B. TRUDEL & CIE

Fournitures et machineries pour laiteries, beurreries
et fromageries.

304, Place d'Youville — MONTREAL

Résidence: St-Eustache
Bureau: 7 à 8 P.M.

Charles-Henri Latonde
C.R. — K.C.

AVOCAT BARRISTER

Edifice-Tramways-Building
Ouest — 159 — Craig-West
Montréal

Marché: Dernière heure

Prix obtenus sur le marché de Montréal, lundi le 14 sept 1936

- VOS VENTES -

Marché des bestiaux

Animaux vivants

Prix obtenus sur le marché de Montréal, lundi le 14 septembre par la Coopérative Canadienne de Bétail de Québec.

PORCS VIVANTS

Porc à bacon (Select)	
190 à 230 lbs.	9.00 à 9.25
Prime de \$1.00	
Porc à bacon	
180 à 230 lbs.	9.00 à 9.25
Porc à boucherie	
160 à 240 lbs.	8.50 à 8.75
Porc léger	
120 à 160 lbs.	8.00 à 8.25
Porc lourd	
240 à 270 lbs.	8.75
Extra lourd	
270 lbs ou plus	7.75
Truie.	6.50 à 7.00

VACHES

Choix.	3.25 à 3.50
Bonne.	3.00 à 3.25
Moyenne.	2.50 à 2.75
Commune.	1.75 à 2.00
Très commune.	1.00 à 1.25

VEAUX DE LAIT

Choix.	7.50 à 8.00
Bon.	7.00 à 7.25
Moyen.	6.00 à 6.50
Commun.	5.00 à 5.50

VEAUX DE CHAMP

Bon.	3.50 à 3.75
Commun.	3.00 à 3.50

AGNEAUX DU PRINTEMPS

Choix.	7.00
Non castrés.	6.00
Commun.	5.00

MOUTONS

Bon.	3.00 à 3.50
Commun.	1.50 à 2.00

BOUVILLONS

Choix.	5.50 à 6.00
Bon.	5.00 à 5.50
Moyen.	4.75 à 5.00
Commun.	3.75 à 4.25
Commun léger.	2.50 à 3.00

TAURES

Choix.	4.50 à 4.75
Bonne.	3.75 à 4.25
Moyenne.	3.25 à 3.25
Commune.	2.00 à 2.50

TAUREAUX

Choix.	3.00 à 3.25
Bon.	2.50 à 2.75
Moyen.	2.25 à 2.50
Commun.	2.00 à 2.25

VOLAILES

Poulets 2½ à 3 lbs.	.10
" " 3 à 3½ lbs.	.11
" " 4 à 4½ lbs.	.13
" " 5 à 5½ lbs.	.15
" " 6 lbs et plus.	.16
Blancs 1½ à 2 lbs.	.11
Poules 3 à 3½ lbs.	.10
" " 3½ à 4 lbs.	.11
" " 4 à 4½ lbs.	.12
" " 4½ à 5 lbs.	.13
" " 5 lbs et plus.	.15

Animaux abattus

PORCS

Pores frais No. 3	
175 à 225 lbs.	.10
Pores frais No 1,	
90 à 140 lbs.	.12

VEAUX

Bons.	.07½
Moyens.	.06

OEUF

A GROS.	.28
A médium.	.26
B.	.22
C.	.19

MIEL BLANC

Chaudière de 5 lbs.	.08½
Chaudière de 30 lbs.	.07½

MIEL BRUN

Chaudière de 60 lbs.	.06
----------------------	-----

POIS

Canadiens.	2.00
------------	------

FEVES

Canadiennes.	2.50
--------------	------

PATATES

Montagnes Vertes No 1	
80 lbs.	1.35 à 1.40
Montagnes Vertes No 2	
80 lbs.	1.10 à 1.15
Cobblers No 2 80 lbs	1.00 à 0.80

FOIN

No 1.	\$8.00 la tonne
No 2.	\$7.00 la tonne

ARRIVAGES à la Pointe St-Charles, lundi, le 14 septembre 1936: Bétail, 934; veaux, 1,704; pores, 2,811; moutons, 3,357.

BETAIL

Il y avait une demande assez bonne pour les sujets de qualité alors que les autres classes se vendaient moins bien qu'au cours de la semaine précédente. Les bouvillons rapportaient de 2¼c. à 5½c. et même 6c. la livre. Les vaches et les taureaux étaient plutôt difficiles à placer surtout dans le cas de sujets de qualité commune ou moyenne. Les vaches allaient de 1¼c. la livre pour celles qui étaient destinées à la mise en conserve jusqu'à 3¼c. la livre; la moyenne des vaches de bonne qualité rapportaient 3¼c. A noter que seules les vaches de type de boucherie se vendaient au delà de 3c la livre. Les taureaux ne rapportaient que de 1¼c. à 2½c. la livre. Peu de changements sont prévus au cours de la présente semaine.

VEAUX

Seuls les bons veaux de lait ont pu maintenir leurs prix. Les ventes de ces derniers sujets rapportaient de 4c. à 7c. la livre, peu de sujets ont été vendus plus cher. Les veaux de champs ont dû subir une baisse et les acheteurs n'en payaient que 3c la livre; quelques-uns de ceux qui avaient été nourris à la chaudière allaient jusqu'à 3½c. et même 3¾c. la livre. La demande pour les bons veaux de lait restera bonne, pendant que l'on ne peut s'attendre à de l'amélioration pour les veaux de champs.

AGNEAUX

MOUTONS

Les agneaux ont été fermes à 7c. la livre. Il fait plaisir de noter que les agneaux reçus ont une qualité moyenne meilleure que celle que nous avons constatée depuis le début de la saison. Les cultivateurs donnent plus de poids à leurs sujets et cela n'est pas de nature à nuire à la fermeté des prix. Les agneaux non châtrés subissent actuellement une coupe de 1c. la livre; cette coupe sera portée à 2c. la livre à la fin du mois. Il est à conseiller de s'efforcer de disposer de ces agneaux non châtrés au cours du présent mois afin de s'exempter de cette coupe de 2c. Les moutons se vendent de 1c. à 3c. la livre.

PORCS

Ce marché s'est comporté de bizarre façon au cours de la journée. Les ventes ont débuté assez lentement dès l'ouverture du marché à 9¼c. et les acheteurs prenaient les quantités dont ils avaient besoin sans trop de difficulté; mais vers 1 heure de l'après-midi les arrivages par camions ont commencé à augmenter dans une proportion considérable et les prix se sont relâchés au point qu'il devenait difficile de disposer de pores à plus que 9c. la livre. Les coupes ordinaires sont en vigueur et la prime de \$1 par tête pour les sujets de choix est payée. A noter que les sujets légers sont toujours excessivement difficiles à vendre et qu'il faut parfois en disposer à bien moins que la coupe de 1c. la livre. Les truies se vendent de 5½c. à 7c. la livre.

Le Comptoir Coopératif de l'U. C. C., Ltée est en mesure de garantir les meilleurs prix à ses membres dans les lignes suivantes:

Engrais alimentaires
Tôle ondulée
Clôture de fils barbelés
Treillages métalliques
Peinture et ciment à couvertures
Huile à moteur Pennsylvania 100% pure en 15, 30 et 45 gallons
En bidons de 5 gallons, \$3.75 F.O.B., Montréal.
Pour tous renseignements écrire ou s'adresser au:

SECRETARIAT GENERAL DE L'U. C. C.

5817, Boulevard Saint-Laurent, Montréal.

VENTES AUX ENCHERES

par le Comptoir Coopératif de l'U. C. C.

CONDITIONS —

Beurre: Commission de 10 cents la boîte avec maximum de \$10. pour chaque envoi d'une même fabrique; plus 7 cents pour frais d'entreposage, de manutention et d'assurance.

Fromage: Commission de ¼ de cent la livre, plus 4 cents la boîte pour autres frais.

Adressez les consignations au

COMPTOIR COOPERATIF DE L'U. C. C.

Montreal Refrigerating & Storage Co.,

Place Viger, Montréal.

Les connaissances et les correspondances au

COMPTOIR COOPERATIF DE L'U. C. C.

5817, rue St-Laurent, Montréal.

Nous fournissons gratuitement la papeterie nécessaire aux expéditions.

HALLE AU BEURRE DE RIVIERE-DU-LOUP

(sous les auspices du Comptoir Coopératif)

Le 11 septembre

BEURRE

No. 1 : —

350 boîtes à .23 13-16 la lb.

N. B. Ce prix est F.A.B., points de chargement.

Enchères du 9 septembre

La semaine dernière, les enchères de beurre et de fromage furent refusées. Les ventes furent faites privément aux prix suivants :

Beurre No. 1 : —

763 à .24 1-2 net.

No. 2 : —

14 à .24 net.

Fromage blanc No. 1 : —

1456 à .14 1-8 net.

No. 2 : —

48 à .13 1-8 net.

Fromage coloré No. 1 : —

348 à .14 1-8 net.

No. 2 : —

12 à .13 1-8 net.

Restrictions

APPORTEES AUX EXPORTATIONS DE POMMES DOMESTIQUES

En ce qui concerne la certification des pommes canadiennes destinées à l'exportation sur l'Angleterre, l'Ecosse, le pays de Galles, et le Nord de l'Irlande, le Commissaire des fruits du Ministère fédéral de l'Agriculture annonce que les inspecteurs ne délivreront pas de certificats pour les pommes dans les catégories Domestique ou C si ces pommes sont d'une autre variété (1) que la Cox Orange, et (2) ou d'autres variétés que les Rouge Gravenstein et Wealthy

ayant au minimum quinze pour cent de couleur.

Ces ordres deviennent exécutoires immédiatement et jusqu'à nouvel avis; ils sont couverts par un amendement apporté aux règlements d'inspection de la Loi sur les fruits, les légumes et le miel, et que voici :

"Tout certificat d'inspection ou toute autre preuve d'inspection peuvent être retenus au besoin pour l'exécution des ordres donnés par le Commissaire touchant la réglementation des expéditions de toutes espèces, variétés ou catégories de produits sortant du Canada."

- VOS ACHATS -

Prix du gros, pris à Montréal

FARINE DE PAIN

au char, en sacs

Première patente.	3.00
Deuxième patente.	2.80
Forte à boulanger.	2.75
Farine pâtisserie.	2.60

GRAIN MOULU

le sac de 98 lbs

Blé d'Inde moulu.	2.05
Blé d'Inde concassé.	2.05

ALIMENTS A BETAIL

la tonne

Son.	26.25
Gru rouge.	29.25
Midling.	33.25
Farine de viande cuvée (60 pour cent)	60.00
Ecaillés d'huîtres.	15.00
Gravier.	13.00
Farine fourragère.	40.00
Gluten.	36.00
Blé à engrais No. 6.	.92
Avoine alimentation No 1.	0.47
Avoine blanche No 3.	0.42
Orge Canadien, Ouest, No 3.	0.65
Maïs Sud Africain.	1.02
Maïs ontarien séché au four.	1.02
Sarrasin le 100 lbs.	1.45

SEL

le sac

En pierre (sac de 100 lbs) \$1.25

TOURTEAUX

la tonne

De lin.	35.00
De coton.	50.00
Drèches de brasseries.	27.00

ALIMENTS A VOLAILLES

Carona Grain à gratter.	2.00
Carona Grain intermédiaire	2.25
Carona moulée à ponte 21%	2.40
Carona Concentré à volailles 35%	3.10
Carona Pâtée à reproduction	2.50
Carona Pâtée à croissance	2.25
Carona tout moulée Poussins	2.50
Carona Grains à Poussins	2.50
Carona moulée à engraissement.	2.20
Carona moulée laitière 24%	1.95
Carona moulée laitière 18%	1.90
Carona Concentré Laitier 32%	2.25
Carona Moulée pour goretts	2.25
Carona concentré pour porcs	2.75
Carona moulée à veaux	2.45
Norac grain à gratter.	1.95
Norac Moulée aux oeufs 18%	2.30
Norac tout moulée à poussins	2.35
Norac tout moulée à croissance	2.10
Norac Grain à poussins.	2.35

Demandez nos prix pour engrais chimiques et sur spécialités pour maladies des volailles.

PETITES ANNONCES

Tarif de 2 cents le mot avec prix minimum de 50 cents par insertion. Escompte de 20% pour quatre insertions consécutives du même texte.

PRISES PIDARD. — Nouvelle et merveilleuse préparation contre la maladie du souffle des chevaux. Quelle que soit la gravité ou l'ancienneté du cas, satisfaction garantie. Par poste \$1.00. Adressez-vous à Ths-Ls. Girard, St-Félicien, Comté Roberval, Qué.

UN MOT SUR LES DEPENSES

Un point sur lequel chaque cultivateur, et particulièrement chaque gérant de coopérative ou de syndicat, devrait se bien renseigner est celui des frais de vente et d'expédition par cent livres pour les chargements d'animaux vivants faits dans sa localité. Cette connaissance peut aider énormément dans certains cas.

Voici un cas que l'on a porté à notre connaissance. Un commerçant d'animaux offrait d'acheter des animaux et s'engageait à ne charger que 50 sous par cent livres pour défrayer toutes dépenses de chargement, de transport et de vente. Or, dans ce cas particulier, le coût du fret à lui seul représentait 30 sous par cent livres. Quiconque connaît un peu ce que c'est de charger un char d'animaux sait ce qu'il en coûte de soins, de dépenses, d'alimentation, de frais de vente, de commission, etc., et peut facilement se rendre compte qu'il est impossible de grouper un char à raison de 20 sous par cent livres sans y perdre de l'argent et beaucoup d'argent. Et, en outre, il ne faut pas oublier que normalement les animaux doivent perdre de trois à huit livres par tête selon la distance qu'il y a de l'endroit du chargement au marché, ce qui augmente encore plus les dépenses.

Il y a même certains marchands qui prétendent être capables de payer en campagne les mêmes prix que ceux qui sont offerts sur le marché où ils vendent leurs animaux; il s'en trouvent qui le font et qui y trouvent leur profit, et même assez rondement, aiment-ils à dire. Nous ignorons à quels expédients ils recourent pour réussir ce tour de force un peu extraordinaire, mais nous doutons que leurs moyens sont plus ou moins avouables, si non il n'y aurait que le miracle pour expliquer pareille méthode; et pourtant les miracles, de nos jours, ne sont pas si fréquents, et surtout dans le commerce des animaux vivants.

Lorsqu'il se présente des cas comme ceux-là où des prix exceptionnellement avantageux sont offerts, il y a presque infailliblement des résultats épatants et surtout fort édifiants à attendre d'une petite enquête discrètement entreprise sur les moyens auxquels on a recours.

Et il est de sagesse et de prudence absolument élémentaires de ne pas trop hâtivement ajouter foi aux belles promesses, aux belles paroles débitées par celui-ci ou celui-là qui manifestement a quelque intérêt à les faire accepter sans discussion. Les promesses sérieuses ne s'imposent pas généralement par fanfaronades.

Il faut user de discernement, de prudence, et ne jamais oublier que si telle personne vous fait

Cessez de souffrir

Rhumatisme, troubles du foie et des reins, urines rares et foncées, renvois de bile, constipation : ces maux disparaissent en 5 à 20 jours grâce au traitement à la **Potion de Santé Xymel**. L'efficacité étonnante de ce remède est attestée par des centaines d'anciens malades guéris. Traitement, (3 flacons) \$2.65 franco. Un flacon, \$1.10 franco. (Réduction de 25 sous aux lecteurs de la "Terre de Chez Nous".

Medicamenta,
2022, Avenue Union,
Montréal.

Consultations légales

(Suite de la page 9)

prescrit une substance au lieu d'une autre. Enfin, l'ignorance des procédés élémentaires de l'art est aussi une cause de responsabilité. Mais c'est aux tribunaux à décider s'il y avait ignorance coupable ou innovation réfléchie. Pour ne pas confondre l'ignorance avec le progrès, les juges s'ils ne sont pas éclairés devront invoquer les lumières des hommes de l'art, et accorder le recours seulement dans le cas où l'ignorance serait impardonnable. C'est toujours l'appréciation du juge qui détermine d'après les données générales que nous venons d'établir, si le fait reproché a réellement le caractère de faute, suffit à autoriser un recours contre le médecin ou chirurgien.

Il a été jugé que: "Le médecin n'est pas responsable par cela seul qu'il n'a pas réussi dans ses opérations ou même qu'il s'est trompé, il ne se doit aux malades que tel qu'il est, sous ses conditions relatives d'aptitude naturelle, d'étude et d'expérience sous lesquelles il s'est formé." Un médecin ne peut être déclaré responsable de ce qu'il a manqué d'un certain degré de pénétration dans ses diagnostics et laissé, par suite, un malade exposé à des périls qu'un praticien plus expérimenté aurait peut-être conjurés. Un médecin ne saurait encourir de responsabilité à raison du traitement ou des opérations qu'un diagnostic consciencieux mais erroné, a pu faire ordonner ou pratiquer.

La responsabilité commence là où il y a eu, non pas erreur médicale, mais faute lourde ou ignorance crasse du médecin ou de l'opérateur.

une offre, surtout si elle est très alléchante, c'est qu'elle a en vue un intérêt qui, dans 95 p.c. des cas, n'est pas le vôtre. Il y a donc lieu de se demander dans des cas de ce genre, si votre intérêt à vous sera aussi bien protégé que le sera celui de la personne qui vous approche ainsi.

A. S.

Presque toute la laine écoulée coopérativement au Canada l'est par l'entremise de la Coopérative canadienne des producteurs de laine, limitée. Cette compagnie fonctionne dans chaque province par l'intermédiaire de 18 associations d'éleveurs de moutons et de producteurs de laine; elle entrepose, classe, et vend la laine reçue de ses 7,100 patrons.

ANNONCES COLLECTIVES

Mises gratuitement à la disposition de nos cercles et de nos syndicats qui désirent faire des ventes et des achats en coopération.

Aux fumeurs de tabac canadien

Plusieurs cercles de l'U. C. C. du comté de Montcalm sont en mesure de fournir à nos membres du tabac en feuilles de différentes variétés. Il remplit de préférences des commandes passées par des cercles des autres régions de la province. Pour rentrer en pourparlers avec eux, écrire au Secrétariat général de l'U. C. C., 5817, rue St-Laurent, Montréal.

Le cercle de St-Philippe de Windsor a à vendre un petit boeuf pur sang Holstein de 9 mois, venant d'une bonne lignée d'un troupeau étant sur le système d'accréditation, pour \$20. Pour plus de renseignements, s'adresser à M. J.-B. Fredette, R. R. No. 2, Windsor Mills, Qué.

A VENDRE: Presse à foin en parfait ordre; grandeur, 11 pieds de hauteur de charge; garantie pour donner satisfaction; à vendre à sacrifice. S'adresser à M. Albéric Hébert, sec. du cercle de St-Valérien de Shefford.

A VENDRE: 200 belles poulettes grises. S'adresser à M. Aristide Champagne, membre du cercle de St-Thomas, Joliette.

A VENDRE à sacrifice un souffleur à blé d'Inde. S'adresser à Antonio Brissette, Granby, R. R. No. 1.

A VENDRE. — Le cercle de St-Gervais a à vendre des animaux canadiens enregistrés et accrédités de tout âge. Vaches, taures et génisses. Taureaux classés A et veaux mâles.

Beaux verrats et truies Yorkshire enregistrés, 7 mois.

Poulettes et coquets Rhodés Island Rouges de troupeau éprouvé et sélectionné. S'adresser à Honoré Chabot, St-Gervais, Co. Bellechasse, P. Q.

Lettre hebdomadaire aux cultivateurs

(Suite de la page 7)

sèchement des palates et une perte en poids assez considérable. Il est important également de maintenir une bonne température ni trop chaude ni trop froide. A cette Station Expérimentale, la température de la cave varie entre 36 et 42 degrés F. et les palates se conservent très bien. En suivant ces données, il n'est pas exagéré de dire que les profits réalisables augmentent de 10 à 15 pour cent.

Station Expérimentale
St-Anne-de-la-Pocatière.

Dimanche: - jour du Seigneur

(Suite de la page 12)

Il n'est pas surprenant que la masse des ouvriers soient obligés de faire des journées de 15 heures et même travailler le dimanche pour égarer le record qui a servi de base à l'échelle de prix.

Quand le travail du dimanche cessera et que les bûcherons ne seront plus obligés de faire une journée et demie pour gagner \$37.00 par mois, il y aura de la place pour un plus grand nombre d'ouvriers en forêt et les chômeurs diminueront d'autant dans les villes et villages.

A cette fin, nous prions l'honorable Procureur Général de faire observer intégralement la Loi de l'Observance du Dimanche dans les établissements d'exploitation forestière.

Toute la population applaudira à ce geste d'homme d'Etat chrétien.

Louis-Philippe COTE

Québec, le 15 septembre, 1936.

FICELLE D'ENGERBAGE

CULTIVATEURS, MEMBRES DE L'U. C. C.

Avez-vous pensé à votre ficelle d'engerbage? Votre Comptoir Coopératif vous offre une ficelle de première qualité.

à 9c. 50 la livre

650 pieds à la livre, en balles de 5 ou 8 livres.

f.a.b. MONTREAL, QUEBEC, LEVIS et METABETCHOUAN

Une ristourne de 4% est assurée à nos cercles et syndicats. Ces prix s'entendent pour paiement comptant.

Hâtez-vous. Les quantités sont limitées.

COMPTOIR COOPERATIF DE L'U.C.C.,

5817, Blvd Saint-Laurent
Montréal.

Installez des Abreuvoirs Pedlar dans Leurs Stalles



Recommandés par les
Fermiers Laitiers
de partout

Vos Vaches donneront plus de lait

L'un des accessoires les plus importants de votre outillage de grange est l'Abreuvoir. Il permet aux vaches de boire aussi souvent qu'elles le désirent, ce qui est essentiel pour l'augmentation de la production du lait. Les Abreuvoirs Pedlar n'exigent aucun réservoir régulateur, car ils fonctionnent automatiquement, l'eau fraîche s'introduisant à mesure que les vaches se désaltèrent. L'Outillage de Grange

Pedlar comprend les Carcans, Chariots à Foin, Chariots à Litière, Stalles, Enclos, etc. Permettez-nous de vous soumettre un devis avec prix d'installation dans votre grange.

Dépliant illustré sur demande.

The PEDLAR PEOPLE Limited

24, rue Nazareth

MONTREAL, Que.

OUTILLAGE PEDLAR

de GRANGE et d'ETABLE

LA BANQUE PROVINCIALE ET L'AGRICULTURE



La Banque Provinciale du Canada possède des bureaux dans un grand nombre de centres agricoles. Elle accorde une attention particulière aux cultivateurs qui lui confient leurs affaires. Elle les invite à lui accorder ou à lui continuer leur encouragement.

LES CULTIVATEURS TROUVERONT AVANTAGEUX D'UTILISER NOTRE MANDAT DE BANQUE, POUR LEURS ENVOIS D'ARGENT, EN DEHORS DE LEUR LOCALITE.

La Banque Provinciale du Canada

Chs-A. Roy,
Président

J.-U. Boyer,
Gérant Général

LE BÛCHERON

Dimanche:- jour du Seigneur

Après une campagne électorale, lorsque les fumées du combat se sont dissipées, il est salutaire de relire les programmes que les différents partis ont soumis à l'élection.

Le parti de l'Union Nationale ayant triomphé aux urnes, c'est donc son programme qui sera exécuté par le nouveau gouvernement.

En étudiant les différents clauses de ce document, nous trouvons au chapitre des "REFORMES OUVRIERES" l'article — 10 — qui se lit comme suit : "Application rigoureuse de la Loi de l'observance du Dimanche".

Cet article, la Section des Bûcherons U.C.C. l'a fait sien depuis sa fondation.

L'article — 10 — des statuts de notre association traite du même sujet : "Combattre les infractions aux lois divines et humaines concernant le travail du dimanche et des fêtes d'obligation".

Voilà pourquoi nous sommes à l'aise pour demander au gouvernement du jour et particulièrement à l'honorable Premier Ministre qui est en même temps le Procureur Général, "de faire appliquer rigoureusement la Loi de l'Observance du Dimanche dans les travaux d'exploitation forestière".

Au cas qu'il ignorerait l'étendue du mal, nous lui dirons que nous recevons chaque semaine des rapports de membres de l'U.C.C. à l'effet que dans presque tous les chantiers, les bûcherons et floteurs de bois travaillent le dimanche et les jours de fêtes d'obligation.

Cette plainte, nous l'avons formulée à maintes reprises durant la dernière session de la législature, mais sans résultat.

* * *

Nous ne voulons pas accuser directement les compagnies forestières d'exiger de leurs ouvriers qu'ils travaillent le dimanche, mais nous prétendons qu'à cause de la cupidité de certains patrons et "grands jobbers" ils forcent indirectement leurs employés à violer la loi du dimanche pour se faire le salaire minimum obligatoire.

Dans plusieurs chantiers de la Côte Nord, ceux de la région de Chicoutimi, de la Mauricie et même aux confins de la province, dans l'Abitibi, le travail se pratiquait en forêt le dimanche, le Jour de la Toussaint, Noël et le Jour de l'An, sans égard pour le respect dû au Jour du Seigneur.

On se serait cru en Russie !

Et cela, "dans la seule province catholique de l'Amérique du Nord" !

Des bûcherons à qui nous reprochions leur honteuse conduite s'excusèrent en tentant de nous convaincre que s'ils violaient la loi, c'était pour cause de "force majeure".

"Nous avons une femme et des enfants à la maison, nous disaient-ils. Ils comptent sur notre salaire pour manger, se vêtir, se chauffer et payer leur loyer. Notre engagement comporte que nous serons payés à tant la corde ou en mille pieds".

"Ceux d'entre nous qui ont la chance d'obtenir des coupes de beau bois, bien sain et qui ont la capacité physique voulue, peuvent dans une journée de dix heures couper assez de bois pour atteindre le salaire minimum. Mais malheureusement, ils sont l'exception et les autres, pour accomplir leur tâche sont obligés de travail-

ler de 12 à 15 heures et cela sept jours par semaine".

"Si, au prix ridicule qu'on lui donne pour couper ou charroyer une corde de bois, l'ouvrier moyen ne peut réussir, il est renvoyé".

"Vous avez là la raison des journées de travail interminables. C'est la seule excuse pour la violation du troisième commandement de Dieu".

* * *

Où sont les coupables? ou plutôt, qui est responsable de cette triste mentalité chez nos gens ?

La responsabilité doit être partagée par les patrons égoïstes, les ouvriers sans fierté et les gouvernants insouciant.

Dans son message aux ouvriers, le jour de la fête du Travail, l'honorable Premier Ministre, M. Maurice Duplessis, nous disait ceci : "Nous voulons que le travailleur gagne son pain dans les meilleures conditions de vie possible et nous sommes fermement résolus à lui assurer dans toute la mesure nécessaire ce que la justice chrétienne prescrit à son sujet. C'est seulement par l'application des principes apportés au monde par Celui qui a divinisé le travail que la société retrouvera le chemin conduisant au bonheur et à la prospérité véritables".

Paroles admirables, qui sont la condamnation du travail illégal du dimanche aussi bien que des salaires trop bas.

S'il est une classe qui a droit d'être rémunérée généreusement pour son dur travail, c'est bien celle des ouvriers forestiers qui ont été si outrageusement exploités dans le passé.

La justice chrétienne prescrit le paiement de salaires raisonnables aux ouvriers.

N'oubliez pas non plus que Celui qui a divinisé le travail a aussi divinisé le jour qu'il s'est réservé.

Si les compagnies forestières ignorent ces grandes vérités et si les ouvriers canadiens-français oublient trop facilement leurs devoirs de chrétiens, nous avons l'impérieux devoir de les avertir qu'ils pourraient bien goûter à leur tour le sort de leurs compagnons de Russie et d'Espagne.

* * *

Nous aimerions faire comprendre à tous les bûcherons de la province que chaque fois qu'ils travaillent le dimanche, ils retardent la hausse générale de leur salaire et encouragent le chômage.

Voici comment procèdent les patrons quand il s'agit de fixer le prix des contrats de coupe :

Ils choisissent une vingtaine de bûcherons parmi les plus habiles et les plus robustes; ils les placent dans la partie la mieux boisée de la forêt et aux jours les plus longs on leur demande de faire l'effort de leur vie.

Généralement, après un mois de cette corvée épuisante, les "test-men" sortent de la forêt fourbus et amaigris, mais ils ont établi un record !

L'équipe a coupé une moyenne de trois cordes à l'homme... C'est ce record dont on se sert ensuite pour déterminer les prix qui seront payés aux bûcherons pour la saison suivante.

(Suite à la page 11)

Enquête

SUR LES INSECTES NUISIBLES AU CANADA

En guerre, le belligérant le mieux renseigné au sujet de l'ennemi où se trouvent ses adversaires, de leur nombre et de leur activité, a un grand avantage; c'est lui qui a le plus de chance de sortir victorieux du conflit. Ceci s'applique avec la même force à la guerre que l'homme fait aux insectes, et la Division de l'entomologie du Ministère fédéral de l'Agriculture, a montré qu'elle appréciait ce principe lorsqu'elle a établi à Ottawa, il y a quatorze ans, l'enquête sur les insectes nuisibles, pour se procurer des renseignements aussi complets que possible sur la fréquence et la distribution, la nourriture préférée, l'importance économique et les fluctuations saisonnières des nombreux insectes nuisibles au Canada.

On s'est procuré pour la conduite de cette enquête la collaboration des entomologistes dans toutes les parties du Canada. Ceux qui font une étude spéciale des insectes sont priés de soumettre un rapport à fréquents intervalles sur les insectes nuisibles qui se trouvent dans leurs territoires respectifs. Ces rapports doivent donner le nom des insectes et des plantes et des animaux qu'ils attaquent, ainsi que des renseignements sur la somme de dégâts infligés sur le lieu et la superficie de l'étendue affectée, la période de l'année à laquelle l'attaque se produit; si le nombre d'insectes augmente ou diminue par comparaison aux saisons précédentes. Ces renseignements sont étudiés et interprétés par l'administrateur chargé de l'enquête à Ottawa, qui prépare à intervalles réguliers, pour la gouverne des agents chargés des recherches, une revue de la situation courante en ce qui concerne les insectes. Les rapports sont ensuite classés dans un dossier permanent, mis à la disposition de ceux qui sont chargés de trouver les moyens de combattre les insectes nuisibles et qui peuvent ainsi se renseigner d'un coup d'oeil sur les foyers de ces insectes et les dégâts qu'ils causent.

La qualité est essentielle

DANS L'ELEVAGE DES POUS-SINS

Une circulaire du Ministère fédéral de l'Agriculture, ayant pour but de fournir aux cultivateurs et aux aviculteurs des renseignements sur l'élevage de volailles bonnes pour la ponte et pour la consommation, vient de paraître. Elle est intitulée "L'élevage des poussins" et a été compilée par F. C. Elford, Aviculteur du Dominion, et H. S. Gutteridge, Aviculteur. Cette circulaire couvre la vie du poussin depuis l'incubateur jusqu'au parquet de ponte ou la cage d'engraissement, et beaucoup des renseignements qu'elle contient sont extraits des bulletins et des circulaires déjà publiés et que l'on peut se procurer gratuitement en s'adressant au Bureau de publicité et d'extension du Ministère à Ottawa.

Téléphone : 2-1404

LESAGE & LESAGE

Avocats — Barristers

56, rue St-Pierre
Québec.

Paul Lesage, L.L.L.
Jean Lesage, L.L.L.

Ls-Philippe Côté

Organisateur Général
de la Section des Bûcherons
U. C. C.

B. P. 55 — DIVISION "B"
QUEBEC

J.-F. Dionne, L.D.C.

COMPTABLE PUBLIC

1438, Sicard

Montréal.

Vérification municipale,
scolaire, commerciale et
industrielle.

Tél. : CLairval 5940 J.



On ne saurait trop insister sur la qualité dans la préparation des produits avicoles, dit M. Elford, et cette qualité devient de plus en plus importante avec le temps. Cette règle s'applique à tous les marchés, domestiques ou d'exportation, et spécialement ceux de la Grande-Bretagne qui s'ouvrent graduellement à nous. L'aviculteur qui cherche sérieusement à retirer le plus gros revenu de son travail et de sa mise de fonds fera bien de tenir le facteur de qualité constamment présent à l'esprit. Les renseignements contenus dans cette circulaire ont surtout pour but de guider l'aviculteur qui fait éclore ou qui achète des poussins d'un jour en quantité suffisante pour se servir de matériel artificiel. Les auteurs ne traitent pas de la sélection des sujets reproducteurs, ni de la source des poussins d'un jour; ils se contentent d'insister sur la nécessité absolue de n'avoir que des poussins vigoureux, forts, sans maladie.

:- SOMMAIRE :-

Sauvez votre peau (Gérard Filion)	637
La Vie Morale	638
L'organisation agricole dans la province	639
Au Foyer de l'U.C.C.	640
Congrès de Nicolet	641
Page féminine	642
Aide au transport des boeufs d'engrais	643
Congrès diocésain de Joliette	644
Consultations légales	645
Page du Marché	646
Petites annonces	647
Dimanche: Jour du Seigneur	648

LE THÉ
'SALADA'
est délicieux